

ÉCONOMIE

DOLLAR	OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE
81,87 cUS - 0,16	67,43 cEuro - 0,71	421,70 \$US + 2,00	2188,57 + 15,39	10329,64 + 66,40	10689,15 + 42,59
					56,73 \$US - 0,74



◀ LES PROFITS DU CN ONT AUGMENTÉ DE 28 % C 2

LE NUMÉRIQUE COÛTERAIT 25 000 PERTES D'EMPLOIS CHEZ KODAK C 2

AirSprint débarque à Québec

L'entreprise offre aux gens d'affaires la multipropriété d'avions

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

■ AirSprint offre maintenant à partir de Québec des forfaits de location d'avions en mode multipropriété.

Formule très prisée dans le reste du pays, la propriété partagée permet aux gens d'affaires et clients fortunés d'avoir accès à un avion privé haut de gamme pour aussi peu que le huitième de son prix.

«Cela permet surtout de se déplacer en première classe n'importe où en Amérique du Nord, et ce, à n'importe

quelle heure du jour et de la nuit», lance le vice-président Est du Canada d'AirSprint, Fernand Croisetière.

En activité depuis l'an dernier dans la région de Montréal, AirSprint cherche maintenant à élargir sa base d'affaires en sol québécois. Selon Fernand Croisetière, Québec représente un marché très intéressant en raison

de la faiblesse des liaisons aériennes avec les grands centres urbains nord-américains.

«Le temps, c'est de l'argent, souligne M. Croisetière. Pour un patron d'entreprise qui gagne un million de dollars par année, chaque journée perdue dans un aéroport représente une perte de 4000 \$ pour l'entreprise. Ça peut finir par coûter très cher.»

Chaque client d'AirSprint possédant ainsi un huitième, un quart ou la moitié d'un avion privé se voit octroyer en retour le droit de voler un certain nombre d'heures annuellement.

Par exemple, l'achat d'un huitième d'un Pilatus PC-12 donne accès à un bloc de 100 heures de vol et coûte 500 000 \$ alors que le même nombre d'heure de vol à bord d'un jet Citation Excel (formule un huitième) revient à environ 1,5 million \$US. Seules les heures de vol sont facturées au client.

croissance

Entreprise née en 1999 à Calgary, AirSprint connaît ces temps-ci une croissance impressionnante. «Nous

Voir AIRSPRINT en C 2 ▶

METRO

La clause mystère



François POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

Surprise numéro un : après sept ans de convoitise, et alors qu'on la donnait perdante, c'est finalement Metro qui l'emporte en prenant A&P Canada à Sobeys. Surprise numéro deux : qu'est-ce donc que cette clause de moratoire... ?

D'abord, la surprise numéro un.

Pour Metro, l'enjeu A&P était charnière. Après avoir réalisé miracle sur miracle et généré de la croissance pendant plusieurs trimestres dans un marché coupe-gorge, l'épicier québécois faisait depuis quelque temps face à moins de clémence divine. Ses bénéfices augmentaient encore certes, mais la majeure partie de cette croissance devenait de plus en plus tributaire de celle d'Alimentation Couche-Tard (dans laquelle elle détient un intérêt de 10,5%).

Pour Sobeys, la transaction était aussi charnière. Le concurrent est tout autant confronté à un problème de maturité et de marché ultracompetitif. En perdant A&P, elle vient de perdre une bonne chance de gagner, à terme, un avantage compétitif sur Metro en augmentant son pouvoir d'achat et rationalisant ses coûts. La compagnie détient toujours 15% du marché canadien, mais le nouveau tandem aura désormais une envergure comparable avec 13% de parts de marché.

Pourtant, Sobeys était donnée avec une longueur d'avance. Metro n'avait que 45 établissements LOEB en Ontario, alors que Sobeys en détient 376. En combinant ces derniers avec les 236 de A&P, des synergies beaucoup plus importantes semblaient s'offrir. Il était en effet possible d'éliminer plus d'établissements redondants, de même qu'un ou deux centres de distribution. Autant d'argent économisé qui aurait pu servir à bonifier une offre aux dépens du marchand québécois. Et apparemment, selon ce que rapportait hier le *Globe and Mail*, c'est ce qui fut. Sobeys aurait offert 1,8 milliard \$ en liquide et aurait même été prête à bonifier son offre.

Comment expliquer alors que Metro l'ait emporté à 1,7 milliard \$?

Le bloc d'actions offert par la compagnie.

En offrant de la payer en partie en actions, Metro permet à The Great Atlantic & Pacific Tea (GAP) de participer à la croissance future de l'entreprise et de potentiellement obtenir plus pour le prix de vente de sa société. Qui plus est, avec 15,8% de la nouvelle compagnie, GAP obtient une influence sentie au conseil d'administration, tel qu'en font montre les deux sièges qui lui sont accordés.

La proie devient le troisième actionnaire le plus important de Metro, derrière Jarislowsky Fraser (14,5%) et le Regroupement des marchands actionnaires (14,4%), et devant Fidelity Management Research (8,9%).

Sobeys aurait aussi pu offrir une participation dans le bénéfice futur en payant par actions, mais elle ne pouvait cependant offrir un bloc d'actions qui ait une quelconque influence sur l'avenir de la compagnie. Empire (comprendre la famille Sobeys)

Voir CLAUSE en C 2 ▶

Acquisition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise:
www.acquisition.biz



Le vice-président Est du Canada d'AirSprint, Fernand Croisetière, pose au côté d'un Pilatus PC-12.

LE SOLEIL, ÉRIC LABRE

La CIBC devra verser 125 millions \$US pour des pratiques irrégulières

■ TORONTO (PC) — La Banque CIBC devra déboursier 125 millions \$US dans le cadre de règlements liés à une affaire d'opérations irrégulières dans le marché des fonds communs de placement aux États-Unis.

Le règlement a été conclu avec la Securities and Exchange Commission, la commission américaine des valeurs mobilières, et avec le Bureau du procureur général de l'État de New York, a précisé la banque canadienne, hier.

Les autorités américaines avaient accusé la CIBC d'avoir mené des activités pour le compte de fonds de couverture «ayant participé à des opérations d'anticipation inadéquates du marché des fonds communs de placement».

«En vertu de ces ententes, la Banque CIBC paiera une amende de 25 millions \$US et déboursera une somme de 100 millions \$ liée aux services de financement et de courtage qu'elle a fournis à ces sociétés de fonds de couverture», a indiqué la CIBC.

Les 100 millions \$US représentent les gains issus des pratiques reprochées à deux filiales américaines de la banque, CIBC World Markets Corp. et Canadian Imperial Holdings Inc. Les

montants versés iront aux fonds de placement affectés et à leurs actionnaires, a précisé la SEC, hier.

Les deux entreprises n'ont ni admis ni nié quelque faute que ce soit.

«Nous sommes heureux d'avoir réglé cette question, a déclaré John Hunkin, chef de la direction de la CIBC. Nous avons offert notre entière collaboration tout au long de ces enquêtes.

«En outre, nous avons adopté de nouvelles politiques et procédures visant à améliorer notre capacité de surveillance et de détection de telles activités si elles venaient à se reproduire.»

M. Hunkin a ajouté que la CIBC a «cessé de financer les fonds de couverture qui ont participé à des opérations d'anticipation du marché et elle a congédié plusieurs employés».

Selon des documents judiciaires liés à cette affaire, la CIBC était soupçonnée d'avoir fourni des services de courtage et du financement à hauteur de plus de 1,3 milliard \$US à plusieurs fonds de couverture s'adonnant à des «opérations d'anticipation du marché».

L'anticipation du marché, aussi appelé synchronisation du marché ou transaction à court terme, est une pratique selon laquelle des parts

Voir PRATIQUES en C 2 ▶

BOIS D'ŒUVRE

Fin des discussions

Chacun rentre chez soi pour réfléchir

■ WASHINGTON (AFP) — Les négociations entre les États-Unis et le Canada sur le bois de construction se sont achevées hier, et n'ont pas donné de résultat très concret, selon le communiqué du représentant américain au Commerce.

«Les discussions ont permis de mieux comprendre la position des uns et des autres. Les deux parties ont décidé qu'elles vont avoir besoin de temps pour réfléchir au contenu des discussions», selon le communiqué.

Ce dossier du bois d'œuvre, qui empoisonne les relations commerciales américano-canadiennes depuis deux décennies, sera discuté à nouveau en août à Ottawa, «les négociateurs voulant utiliser les quelques semaines à venir pour rencontrer toutes les parties prenantes».

Les États-Unis accusent le Canada de subventionner artificiellement le bois canadien en autorisant les sociétés forestières à effectuer des coupes dans les forêts domaniales, ce que les Canadiens réfutent.

Le représentant américain au Commerce, Robert Potman, a indiqué qu'il avait discuté avec son homologue

Voir DISCUSSIONS en C 2

Le CN a vu ses profits augmenter de 28% au deuxième trimestre

■ MONTREAL (PC) — Le CN a décidé de revoir à la hausse ses prévisions financières pour l'exercice 2005 après avoir vu ses profits augmenter de 28% et ses revenus de 10% au deuxième trimestre.

Les investisseurs ont bien accueilli la nouvelle, faisant grimper le titre du transporteur ferroviaire de plus de 6%, hier, à la Bourse de Toronto.

Le bénéfice net de la Compagnie des chemins de fer nationaux pour la période de trois mois terminée le 30 juin s'est donc élevé à 416 millions \$, ou 1,47 \$ par action, comparativement à 326 millions \$, ou 1,13 \$ par action, au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les revenus d'exploitation de l'entreprise ont été de 1,84 milliard \$ au deuxième trimestre, contre 1,67 milliard \$ un an auparavant.

La croissance des revenus est principalement attribuable aux « majorations des prix du transport marchandise » — comprenant notamment une augmentation de taux du supplément

pour le carburant découlant des augmentations du prix du pétrole brut — et de l'inclusion de produits d'exploitation des entités ferroviaires et autres de la Great Lakes Transportation LLC (GLT) et de BC Rail.

« Ces gains ont été en partie contrebalancés par l'incidence défavorable de la conversion en dollars canadiens plus forts des produits d'exploitation libellés en dollars américains, incidence qui s'est chiffrée à 80 millions \$ », a indiqué le CN, hier.

« Ces résultats sont de la dynamite, a estimé Hunter Harrison, pdg du CN, au cours d'un appel conférence avec les analystes. Les membres de notre personnel font de l'excellent travail et nous prévoyons continuer de produire de solides résultats pour les actionnaires. »

En raison de ces résultats, la direc-

tion du CN croit que la compagnie dépassera les résultats prévisionnels annoncés pour l'exercice 2005.

« Le CN prévoit maintenant que le bénéfice dilué par action de 2005 augmentera de 20 à 25% par rapport au bénéfice de 4,34 \$ par action après dilution enregistré en 2004, a précisé le transporteur. Le CN revoit donc à la hausse l'augmentation de 10 à 15% qu'il avait déjà annoncée pour 2005 », a indiqué M. Harrison.

Pour le premier semestre, le CN a enregistré un bénéfice net de 715 millions \$, ou 2,51 \$ par action, contre 536 millions \$, ou 1,85 \$ par action, pour la période correspondante de l'an dernier. Ses revenus d'exploitation semestriels ont atteint 3,54 milliards \$ cette année, comparativement à 3,10 milliards \$ l'an dernier.

À la Bourse de Toronto, hier, le titre du CN a pris 4,90 \$, soit plus de 6,6%, pour terminer la séance à 78,50 \$.

L'accélération du passage de Kodak au numérique coûterait 25 000 emplois

MATTHIEU DEMEESTÈRE
Agence France-Presse

NEW YORK — Le groupe d'imagerie américain Eastman Kodak, qui a tardé à s'adapter à l'avènement de la photo numérique, compte supprimer jusqu'à 25 000 emplois au lieu d'un maximum de 15 000 prévu jusqu'alors.

Accélérant le programme de restructuration annoncé en janvier 2004, le groupe envisage désormais de supprimer « entre 22 000 et 25 000 » postes afin d'économiser jusqu'à 1,8 milliard \$ par an sur ses coûts fixes lorsque ce plan sera finalisé, a-t-il annoncé mardi.

L'objectif est d'être compétitif « de manière rentable » sur le marché de la photo numérique d'ici à la mi-2007, et pour ce faire, le désengagement du cœur de métier historique, à savoir la photographie traditionnelle, n'était pas suffisant jusqu'alors.

La restructuration se traduira par des fermetures de sites (non précisées) puisque les capacités industrielles doivent être réduites au total à un tiers de ce qu'elles étaient en janvier 2004, a ajouté le groupe dans un communiqué.

Au deuxième trimestre Kodak a dû

déplorer une perte nette similaire à celle du premier, sur fond de chiffres d'affaires en stagnation.

Les deux grandes activités — argentine et numérique — ont généré chacune des recettes de 1,84 milliard \$US au deuxième trimestre.

Mais pour la première cela représente une baisse de 15% sur un an, contre un bond de 43% pour la seconde, l'activité d'avenir à laquelle Kodak veut désormais consacrer ses ressources.

Par effet d'entraînement, comme les consommateurs achètent moins de films argentiques, les recettes liées au développement sur papier baissent également beaucoup plus vite que prévu.

« Notre démarrage décevant au premier semestre de cette année oblige à se rendre à l'évidence : j'ai besoin de procéder à des changements et de les faire maintenant », a déclaré le PDG Antonio Perez, qui avait remplacé Daniel Carp au printemps.

Concrètement, la fabrication sera le secteur le plus touché par les nouveaux licenciements, avec 7 000 suppressions d'emplois en plus, alors que les services de ventes et d'administration connaîtront quelque 2 300 sup-

pressions de postes supplémentaires.

La restructuration annoncée début 2004 pour la « transition » vers le numérique était presque finalisée : au 30 juin cette année, 13 475 emplois avaient été supprimés, sur les 15 000 prévus, a précisé le groupe.

Kodak employait quelque 55 000 personnes fin 2004.

Sur l'ensemble du premier semestre 2005, le groupe — fondé par George Eastman à la fin du XIX^e siècle — a affiché une perte nette de 288 millions \$, contre un bénéfice de 157 millions \$ sur la même période de 2004.

Mais les indemnités de départ devraient peser encore à l'avenir sur la rentabilité.

Au total les provisions passées dans les comptes pour financer la restructuration atteindront entre 2,7 et 3 milliards \$, contre un coût maximum de 1,7 milliard \$ prévu en janvier 2004.

L'action Kodak perdait environ 8% à 26,47 dollars à la Bourse de New York. Elle valait encore plus de 30 dollars avant la présentation des résultats du premier trimestre, fin avril, lorsque la direction s'était déjà dite « déçue » par les performances.

La Caisse de dépôt investira dans Kangourou et son récepteur

■ MONTRÉAL — La société Kangourou Média a fait part, hier, de la signature d'une « esquisse de transaction » avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, en vertu de laquelle l'institution investira entre 3 et 4 millions \$ dans cette entreprise.

AIRSPRINT

Suite de la C 1

achetons un appareil chaque trimestre », indique M. Croisetière. Jusqu'à présent, la compagnie peut compter sur une flotte de 16 avions (13 Pilatus et 3 Excel) et emploie une quarantaine de pilotes.

Le nombre important d'avions d'AirSprint en circulation permet même à un client de transporter deux personnes en même temps, dans deux avions différents qui se rendent à deux destinations différentes.

« Et comme chaque avion peut accueillir sept passagers, plusieurs compagnies peuvent également partager les coûts et les heures d'utilisation d'un même avion », précise le vice-président d'AirSprint.

Après Québec, AirSprint aimerait développer le marché du Saguenay-Lac Saint-Jean ainsi que de la Côte-Nord et de la Gaspésie.

L'entreprise, dont le chiffre d'affaires atteint les 30 millions \$, vise par

Kangourou, qui propose au public d'épreuves sportives un appareil pour en suivre le déroulement, compte utiliser l'argent ainsi placé par la Caisse de dépôt pour acquérir les « droits exclusifs de diffusion sur site » de certains événements sportifs. Son appareil est un récepteur audio-vidéo interactif muni d'un petit écran montrant quatre images à la fois. Il permet aussi de consulter des statistiques ou le classement d'une épreuve en direct. Il a jusqu'ici été mis à l'essai lors d'épreuves de sport automobile. PC

la suite les villes de Moncton et de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, ainsi que d'Halifax, en Nouvelle-Écosse.

La clientèle type d'AirSprint se compose d'environ 40% de gens fortunés — âgés entre 40 et 60 ans — et de 60% de clients émanant du milieu des affaires.

L'entreprise offre également un service de coordination de vol complet, incluant réservations de chambres d'hôtel, de voitures, de restaurants et de billets de spectacles à l'étranger.

► AirSprint en bref

- **Produits** : forfaits de location d'avion en mode multipropriété
- **Année de fondation** : 1999
- **Propriétaires** : Judson Macor et Michael Knapp
- **Nombre d'employés** : 50
- **Chiffre d'affaires** : 30 millions \$
- **Téléphone** : 1 866 777-7212
- www.airsprint.com

PRATIQUES

Suite de la C 1

de fonds communs de placement sont fréquemment achetées ou vendues de façon à exploiter l'écart entre le prix d'une part et la valeur sous-jacente

des titres d'un portefeuille de fonds donné.

La pratique n'est pas illégale, mais elle a pour effet de réduire le rendement à long terme des investisseurs et elle contrevient aux prospectus qui leur sont distribués.

DISCUSSIONS

Suite de la C 1

canadien Jim Peterson.

« Nous avons discuté et je suis convaincu que les deux parties cherchent sérieusement à résoudre ce différend. Nous sommes impatients de poursuivre les discussions », a déclaré M. Portman, cité dans le communiqué.

« J'ai demandé aux négociateurs canadiens de continuer à consulter l'industrie canadienne du bois et les provinces, alors que nous allons prendre le temps nécessaire pour évaluer les options qui ont été présentées », a déclaré le ministre canadien du Commerce.

Il a indiqué que lui-même et son homologue allaient suivre ces discussions de près.

Les États-Unis avaient obtenu le 1^{er} juin que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) arbitre son différend avec le Canada qui demande à pouvoir imposer à Washington des sanctions de 400 millions de dollars canadiens (257 millions d'euros) dans le cadre de ce conflit.

L'OMC avait jugé en août 2004 que les droits anti-dumping américains perçus sur les importations canadiennes de bois de construction sont des entraves au commerce. Washington a ensuite réduit ses droits de douane, mais Ottawa estime que ce geste est insuffisant.

CLAUSE

Suite de la C 1

contrôle en effet déjà 65% de Sobeys.

LA CLAUDE MYSTÈRE

Ce qui nous amène à la deuxième surprise de cette transaction : la clause mystère.

« L'investissement de GAP dans Metro (le 15,8% d'intérêt) est par ailleurs sujet à un moratoire pour une période de cinq ans », indique le communiqué de presse.

Initialement, nous avions compris que GAP ne pourrait pas vendre son bloc d'actions dans les cinq prochaines années. Pareille clause n'est pas fréquente, mais pas non plus inhabituelle dans des transactions du genre. Elle permet de rassurer le marché en lui envoyant un signal d'acheteur intéressé à long terme.

À une question d'un journaliste, la direction de Metro a toutefois indiqué que le moratoire interdisait à l'acquéreur d'augmenter sa participation dans Metro. En fait, il ne lui interdit pas totalement. En marge de la conférence, un porte-parole de Metro a laissé entendre que GAP peut encore acheter des actions « mais ne peut pas dépasser 19 ou 20% de contrôle ».

Pourquoi cette condition ?

« C'est assez usuel », répondra-t-on. Il serait intéressant de voir combien de cas « usuels » Metro peut citer. Car, on a eu beau fouiller dans notre univers de transactions des dernières années, c'est la seule trace que l'on en ait.

Il est possible que nous fassions ici fausse route, mais voici notre perception : Metro ne le dira pas ouvertement, mais elle commence à redouter une prise de contrôle extérieure.

Pourquoi avoir placé une telle restriction si tel n'est pas le cas ?

La propriété de Metro demeure quand même assez fractionnée, dira-t-on.

Vrai, mais il n'empêche. Jerry Zucker ne détient que 19,9% de Hudson Bay et certains commencent à avancer qu'il pourrait bien y avoir une bataille de procurations à l'assemblée annuelle de l'an prochain pour l'élection du conseil d'administration. Si un actionnaire contrôlant 20% du capital-actions peut faire trembler le conseil d'administration de la Baie, on ne voit guère pourquoi, plus tard, la slate québécoise du conseil de Metro ne pourrait pas elle aussi faire l'objet d'une guerre de procurations.

La clause est d'autant intéressante

que Metro, si elle veut poursuivre sa croissance dans les prochaines années, pourrait bien de nouveau devoir utiliser ses actions pour acheter la concurrence. Pierre H. Lessard n'a pas caché mardi l'intérêt de sa compagnie pour Safeway Canada et ses 200 établissements de l'Ouest, si jamais ceux-ci devenaient disponibles. Or, si Metro avait une grande capacité d'emprunt pour A&P Canada (elle n'avait plus aucune dette), tel ne sera plus le cas cette fois. Bien qu'elle demeure avec des ratios d'endettement raisonnables (2,7 fois le BAIIA), la bouchée Safeway Canada sera de loin plus importante à prendre. Dans une récente analyse, CIBC Marchés mondiaux évaluait la division à entre 2,8 et 3,2 milliards \$ (comparativement à 1,7 milliard \$ pour A&P Canada). D'où le risque d'émission d'un nouveau bloc d'actions influent, qui diluerait un peu les autres, mais augmenterait l'influence hors Québec.

S'ajoute la possibilité que les blocs actuels de Jarislowsky Fraser et Fidelity changent de mains...

Attention, il ne s'agit pas de dire que tout cela arrivera, et que le conseil québécois de Metro sera renversé. Plusieurs autres situations peuvent survenir. Il s'agit seulement de réaliser que, même sans faire l'objet d'une OPA, il n'y a aucune garantie que le dernier épicière québécois sera toujours majoritairement représenté par des Québécois.

L'enjeu n'est pas sans conséquence. Notamment en ce qui concerne les fournisseurs. Bien entendu, Metro ne pourra jamais désormais officiellement préférer des fournisseurs québécois s'ils offrent des prix supérieurs à ceux de l'Ontario (à titre de fiduciaire des actionnaires, elle ne le pouvait déjà pas). Plus globalement, il lui sera aussi difficile de ne pas participer à cette ruée de l'industrie vers l'international où l'approvisionnement est souvent moins cher. Le président Lessard indiquait cependant mardi que les fournisseurs québécois seraient toujours avantagés sur les autres, du fait de leur proximité du siège social.

Même si l'on ne pourra jamais s'assurer que ce siège social ne passera pas sous contrôle extérieur, l'on peut peut-être tout de même tenter d'augmenter les protections et les influences.

La Caisse de dépôt et placement du Québec, qui détient un intérêt de 4% dans Metro, ne devrait-elle pas augmenter sa participation ?

► Le loyer de l'argent

21-07-2005 Institutions	Comptes d'épargne		Dépôts à court terme (rachetables à échéance)				Certificats de placement garanti (int. semestriel)			
	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-179 jours	Dépôt min.	1 an	3 ans	5 ans
Banque HSBC Canada 06-07			0,75	0,75	0,75	0,75	1000	1,475		
Banque Laurentienne 23-06			0,75	0,75	0,75	0,75	1000	1,40	2,05	2,60
Banque de Montréal 19-07			1,00	1,00	1,00	1,00	**1000	1,40	2,05	2,60
Banque Nationale 20-07			1,00	1,00	1,00	1,00	**1000	1,40	2,05	2,60
Banque Scotia 06-07		0,10	0,75	0,85	0,85	0,85	1000	1,275	1,925	2,475
Banque Royale/Trust Royal 20-07			1,00	1,00	1,00	1,00	1000	1,40	2,05	2,60
Caisses Desjardins Qc 20-07			*1,00	*1,00	*1,00	*1,00	**1000	1,40	2,05	2,60
Clarica 20-07			++1,00	1,00	1,00	1,00	**1000	1,50	2,15	2,65
Épargne Plac. Québec 19-07		0,25 à 1,25					(1) 100	2,00	2,55	3,10
Industrielle Alliance 14-07			1,25				1000	2,10	2,30	2,95
Promutuel Capital 20-07			+1,20	1,20	1,25	1,25	1000	1,95	2,45	2,80
SSQ groupe financier 13-07							**1000	2,00	2,45	2,85
TD Canada Trust 19-07		0,05	0,95	1,05	1,00	1,00	500	1,40	2,05	2,60

Les taux en vigueur sont ceux que nous ont fournis les institutions financières au moment de la préparation de ce tableau. Ils sont donc sujets à révision. * : non rachetables ; ** : intérêt annuel ; + : dépôt minimal de 5000 \$; ++ : dépôt minimal de 10 000 \$; (1) Obligations à taux fixe du Québec.

Compilation : L. VOYER

TABLEAU, LE SOLEIL

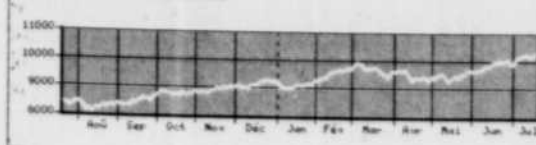
AVIS PUBLIC					
BIENS ALIÉNÉS	DATE	ACQUÉREURS	PRIX (taxes en sus)	RÉSOLUTION	NUMÉRO INSCRIPTION
Vente par la Ville : Lot 1 127 738 du Cadastre du Québec	24 mars 2005	Développements Innovation 2000 inc.	45 000 \$	CE-2004-2318	12 162 965
Vente par la Ville : Lots 3 350 031, 3 350 032 et 1 303 168 Cadastre du Québec	24 mars 2005	James Molloy	21 330,42 \$	CV-2004-1007	12 166 040
Vente par la Ville : - Lot 3 303 546 du cadastre du Québec	19 avril 2005	Robert Dinan et Alicia Soldevila	33 000 \$	CE-2004-1401	12 224 781
Vente par la Ville : -Lot 3 446 276 et 3 226 277 du cadastre du Québec	26 avril 2005	Habitants Consultants H.L. inc.	80 000 \$	CV-2005-0086	12 243 929
Vente par la Ville : - Lot 3 313 177 du cadastre du Québec	27 avril 2005	Distribution Dan-Hel inc.	26 695,29 \$	CE-2005-0533	12 247 420
Vente par la Ville : - Lot 3 452 995 du cadastre du Québec	20 juin 2005	Clément Olivier	25 000 \$	CE-2005-0131	12 434 521
Québec, le 18 juillet 2005.					
				La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire	

LE MARCHÉ BOURSIER

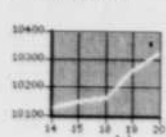
LA BOURSE EN UN CLIN D'ŒIL

TORONTO

S&P / TSX 12 derniers mois



5 derniers jours



Hier	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
10 274,91	10 340,62	10 247,0	10 329,64	0,65%	22,70%
ACTIONS NÉGOCIÉES	1 532 millions				
52 semaines	HAUT	BAS			
10 268	8 116				
Hier	310 millions				
JOUR PRÉCÉDENT	250 millions				

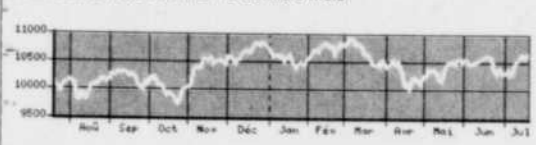
Les 10 plus actifs							
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
CNR	48697	48.37	-0.41	Cdn Ntl r	18498	78.50	+4.90
TD	35911	56.74	+0.70	Kik Acqstn c db U	13420	103.01	+0.01
Viking Ergy ryltr	16340	110.00	-	Alcan	32487	40.92	+1.02
BK NS	41480	41.63	+0.28	Encaea	24524	50.30	+0.60
Royal Bnk t cd	19574	78.80	+0.31	Daylight Ergy trst	11080	109.00	+0.60

Titres gagnants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Advantex Mktng nt	3105	0,10	+66,7	Camco 5% cvtl sb d	90	280,07	+13,07
Pain Cx xch	105	1,90	+65,2	Inter PpIn Ind	680	176,51	+61,14
Counsel	801	0,40	+60,0	Tck Ntl	18498	78,50	+4,90
N	430	1,30	+23,8	Cdn Cmrc	5850	110,64	+3,85
Medicare	2667	1,06	+20,5	Paramont Ergy trst	2580	130,66	+3,51

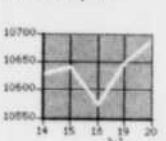
Titres perdants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres perdants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Nic Cmm	26494	0,18	-42,9	Calloway Rt 6% dbtr	12975	129,75	-5,25
Groupe Bntr	15	0,51	-27,1	Rbtl trst c m m	290	110,06	-4,99
Pet Vi cd	40	3,25	-18,8	Steico Inc	350	96,00	-3,00
Luxell Technls	224	0,26	-16,1	Imperial OI	3817	101,77	-2,97
Mindread Stlms	893	1,10	-14,7	Superior Pls nem fnd	250	194,00	-2,75

NEW YORK

DOW JONES / INDUSTRIEL 12 derniers mois



5 derniers jours



Hier					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
10 629,52	10 691,30	10 581,1	10 689,15	0,40%	5,32%
ACTIONS NÉGOCIÉES		GAINS		PERTES	
3 442 millions		2 283		1 020	
				INCHANGÉES	
				139	
52 semaines					
	HAUT	BAS		HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	10 984	9 708		2 059 millions	2 060 millions

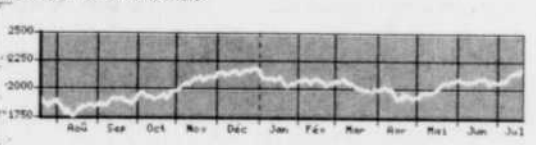
Les 10 plus actifs							
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Citigroup	275150	44.21	-0.19	General Electric	182930	35.30	-0.03
Walmart	447625	27.06	-0.32	Unocal	94525	64.96	-0.03
Exxon Mbl crp	192995	59.00	+0.22	Bank Of mrc crp	130592	44.66	+0.04
Motorola Incprpt	412574	19.93	+0.08	Caterpillar	102112	53.20	+0.05
IBM	93229	84.60	+0.90	Chevyev	84571	57.60	+0.30

Titres gagnants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Fst Bncr prtrc	14578	26,07	+22,9	Washington Pst c cl	99	858,00	+6,00
Teradyn	45063	16,30	+18,9	Berkshire Dnvr	11864	42,00	+6,27
Gardner Dnvr	11864	42,00	+17,6	Berkshire Hth-b B	67	2,792,00	+6,00
Fedders	3346	2,59	+14,6	Allegheny	31	303,89	+5,64
Champion Entrprss	11375	11,87	+13,5	William Lym hns	1063	123,40	+4,90

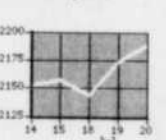
Titres perdants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres perdants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Keane	2990	12,44	-11,1	Chicago Mrcnti x hd	6157	304,80	-3,20
Maytag	62183	15,61	-11,0	Amen Axl & mnet	32905	10,01	-2,60
Hurltg Bldng prd	2614	9,97	-9,7	Amerigroup	15643	40,78	-2,14
Amen Axl & mnet	32905	26,01	-9,1	Plantronics	34450	36,05	-1,95
Cott	12005	22,56	-5,3	Maytag	62183	15,61	-1,92

NASDAQ

NASDAQ 12 derniers mois



5 derniers jours



Hier		2012			
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
2 158,97	2 191,09	2 158,1	2 188,57	0,71%	14,16%
ACTIONS NÉGOCIÉES		GAINS	PERTES		INCHANGÉES
3 181 millions		2 002	1 013		166
52 semaines	HAUT	BAS	Hier		JOUR PRÉCÉDENT
-	2 192	1 751	4 932 millions		1 713 millions

Les 10 plus actifs			Les 10 plus actifs				
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Amgen	811607	81.17	+10.65	Cisco Systems	540895	20.12	-0.05
Google Cl	143076	312.00	+2.10	Elbay	311971	34.87	-0.50
Intel	1290629	27.44	-1.27	Applied Mtrls	585533	18.39	+0.70
Yahoo!	828327	33.40	-4.33	Apple Cmpr	161950	43.63	+0.44
Microsoft	718165	26.19	-0.03				

Titres gagnants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Sand Technlg cl	359	0,59	+31,1	Amgen	811607	81,17	+10,65
Able Lbrts	82336	2,09	+25,9	National Wstrn It cl	44	202,15	+7,25
Cl Indstrs crp	6496	2,50	+25,0	Cymex	50102	34,05	+4,80
Universal Sts & lty	21999	15,96	+23,7	Cognex	20341	33,64	+4,71
Badger Ppr mlt	420	4,73	+21,3	Sears Hldngs crp	30060	163,11	+4,65

Titres perdants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	Titres perdants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Pricesmart Rghts	582	0,40	-27,3	Hansen Nat crp	10571	101,52	-5,43
Gigamidia	37578	2,12	-20,3	Yahoo!	828327	33,40	-4,33
Nesex Technls	5438	3,35	-19,5	Photon Dyns	14060	20,13	-17,6
Photon Dyns	14060	20,13	-17,6	Expedia W	6488	23,92	-3,58
Arlington Hsply	62	0,54	-16,8	Medicines	82128	22,12	-2,21

Indice boursier régional

L'Indice boursier régional Québec/Chaudières-Appalaches valait hier 2.387,24 points en hausse de 3,04 points ou 0,13 % sur la journée précédente.

Nom	Volume	Demier	Changement	Nom	Volume	Demier	Changement
ADS (AAL-MVA.TO)	2000	1,45	0,00	CMNITECH (IGCO.V)	3301	1,16	0,00
ARESTOS (ABT.TO)	0	7,25	0,00	AMSCO INDS (IAC.TO)	1000	5,05	0,00
ARESTOS-ZENTARS (AZET.TO)	3372	5,63	0,00	INDAL INS FN SVC (IAG.TO)	75347	29,25	0,00
ATRIUM BIO (ATB-SV.TO)	82245	10,40	0,14	IPL (IPI-MVA.TO)	29	7,35	0,00
GRUPE CANAM (CNCMVA.TO)	17175	6,35	-0,15	JUNEX INC (JUNX.V)	18190	1,51	0,01
COMIMAR (COMI-TO)	11171	16,14	0,04	COSSETTE COMM (KOS-SV.TO)	0	13,15	0,00
DIAGNOCURE (CUR.TO)	152900	4,95	-0,15	MACY GROUP (MYO.TO)	0	2,50	0,00
EXFO (EXF-SV.TO)	72780	3,79	0,12	P & M TECH (PMTO.TO)	0	1,84	0,00
GRUPE BOCCOR (BGO.TO)	1500	0,31	-0,19	VICTOR HUMAN (VHB.TO)	111000	1,18	-0,02
				VIRGINIA GOLD (VIA.TO)	198352	6,92	0,02

L'IBR-QCA est compilé par le cyberjournal CommerceMond.com (www.commercemond.com) et diffusé avec la participation de Pôle Québec Chaudières-Appalaches.

Obligations

Nom	Volume	Demier	Changement	Nom	Volume	Demier	Changement
ADS (AAL-MVA.TO)	2000	1,45	0,00	CMNITECH (IGCO.V)	3301	1,16	0,00
ARESTOS (ABT.TO)	0	7,25	0,00	AMSCO INDS (IAC.TO)	1000	5,05	0,00
ARESTOS-ZENTARS (AZET.TO)	3372	5,63	0,00	INDAL INS FN SVC (IAG.TO)	75347	29,25	0,00
ATRIUM BIO (ATB-SV.TO)	82245	10,40	0,14	IPL (IPI-MVA.TO)	29	7,35	0,00
GRUPE CANAM (CNCMVA.TO)	17175	6,35	-0,15	JUNEX INC (JUNX.V)	18190	1,51	0,01
COMIMAR (COMI-TO)	11171	16,14	0,04	COSSETTE COMM (KOS-SV.TO)	0	13,15	0,00
DIAGNOCURE (CUR.TO)	152900	4,95	-0,15	MACY GROUP (MYO.TO)	0	2,50	0,00
EXFO (EXF-SV.TO)	72780	3,79	0,12	P & M TECH (PMTO.TO)	0	1,84	0,00
GRUPE BOCCOR (BGO.TO)	1500	0,31	-0,19	VICTOR HUMAN (VHB.TO)	111000	1,18	-0,02
				VIRGINIA GOLD (VIA.TO)	198352	6,92	0,02

L'IBR-QCA est compilé par le cyberjournal CommerceMond.com (www.commercemond.com) et diffusé avec la participation de Pôle Québec Chaudières-Appalaches.

Obligations

Nom	Volume	Demier	Changement	Nom	Volume	Demier	Changement
ADS (AAL-MVA.TO)	2000	1,45	0,00	CMNITECH (IGCO.V)	3301	1,16	0,00
ARESTOS (ABT.TO)	0	7,25	0,00	AMSCO INDS (IAC.TO)	1000	5,05	0,00
ARESTOS-ZENTARS (AZET.TO)	3372	5,63	0,00	INDAL INS FN SVC (IAG.TO)	75347	29,25	0,00
ATRIUM BIO (ATB-SV.TO)	82245	10,40	0,14	IPL (IPI-MVA.TO)	29	7,35	0,00
GRUPE CANAM (CNCMVA.TO)	17175	6,35	-0,15	JUNEX INC (JUNX.V)	18190	1,51	0,01
COMIMAR (COMI-TO)	11171	16,14	0,04	COSSETTE COMM (KOS-SV.TO)	0	13,15	0,00
DIAGNOCURE (CUR.TO)	152900	4,95	-0,15	MACY GROUP (MYO.TO)	0	2,50	0,00
EXFO (EXF-SV.TO)	72780	3,79	0,12	P & M TECH (PMTO.TO)	0	1,84	0,00
GRUPE BOCCOR (BGO.TO)	1500	0,31	-0,19	VICTOR HUMAN (VHB.TO)	111000	1,18	-0,02
				VIRGINIA GOLD (VIA.TO)	198352	6,92	0,02

L'IBR-QCA est compilé par le cyberjournal CommerceMond.com (www.commercemond.com) et diffusé avec la participation de Pôle Québec Chaudières-Appalaches.

Obligations

Nom	Volume	Demier	Changement	Nom	Volume	Demier	Changement
ADS (AAL-MVA.TO)	2000	1,45	0,00	CMNITECH (IGCO.V)	3301	1,16	0,00
ARESTOS (ABT.TO)	0	7,25	0,00	AMSCO INDS (IAC.TO)	1000	5,05	0,00
ARESTOS-ZENTARS (AZET.TO)	3372	5,63	0,00	INDAL INS FN SVC (IAG.TO)	75347	29,25	0,00
ATRIUM BIO (ATB-SV.TO)	82245	10,40	0,14	IPL (IPI-MVA.TO)	29	7,35	0,00
GRUPE CANAM (CNCMVA.TO)	17175	6,35	-0,15	JUNEX INC (JUNX.V)	18190	1,51	0,01
COMIMAR (COMI-TO)	11171	16,14	0,04	COSSETTE COMM (KOS-SV.TO)	0	13,15	0,00
DIAGNOCURE (CUR.TO)	152900	4,95	-0,15	MACY GROUP (MYO.TO)	0	2,50	0,00
EXFO (EXF-SV.TO)	72780	3,79	0,12	P & M TECH (PMTO.TO)	0	1,84	0,00
GRUPE BOCCOR (BGO.TO)	1500	0,31	-0,19	VICTOR HUMAN (VHB.TO)	111000	1,18	-0,02
				VIRGINIA GOLD (VIA.TO)	198352	6,92	0,02

NASDAQ

Société	Volume	Ferm.	Net	52 sem.	Haute	Bas
CominC (COCO)	1028	13,51	0,20	24,04	1,96	
Credic (CROS)	1028	10,89	0,20	10,71	5,76	
Credic (CROS)	1028	10,89	0,20	10,71	5,76	
Credic (CROS)	1028	10,89	0,20	10,71	5,76	

A à C

Astron (ASTM)	4918	1,03	-0,26	4,36	0,43	
Adopta (ADST)	2892	10,75	0,20	11,35	4,45	
Adopta (ADST)	2892	10,75	0,20	11,35	4,45	
Adopta (ADST)	2892	10,75	0,20	11,35	4,45	
Adopta (ADST)	2892	10,75	0,20	11,35	4,45	

D à M

DellInc (DELL)	1960	4,34	12	45,37	22,71	
DellInc (DELL)	1960	4,34	12	45,37	22,71	
DellInc (DELL)	1960	4,34	12	45,37	22,71	
DellInc (DELL)	1960	4,34	12	45,37	22,71	
DellInc (DELL)	1960	4,34	12	45,37	22,71	

22194	9.85	24	5.30	4.80	RedHot (RHAT)	23334	18.78	06	17.25	10.
22196	22.58	1.45	25.25	18.71	RF Mic (RFMC)	28140	6.58	04	7.70	1.
23227	30.10	1.26	29.45	25.87	RchMach (RMM)	47749	72.89	1.38	102.54	52.
30136	2.21	03	4.27	1.55	SenCMa (SNCK)	33224	26.26	24	31.38	19.
17118	39.88	-1.63	40.30	39.45	Sonoma (SON)	60823	5.98	08	9.10	1.
23023	41.54	.89	41.34	34.01	SearsHills (SHLH)	29440	163.11	0.68	161.75	1.
21872	6.37	56	5.68	3.47	Seerflood (SEFY)	27513	4.17	-0.1	4.75	1.

523	26.45	0.10	26.10	24.61	Big Rick v (BR-UN)	1.32	71.59	16.92	-0.01	20.10	12.91
979	0.07	0.00	0.14	0.07	Blumet v (BSP-UN)	0.00	3000	9.29	0.00	10.76	6.70

	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04
W.B)	0.34	508	12.75	-0.25	13.00
	0.00	72677	0.76	-0.02	0.66
	0.00	60515	1.77	0.01	1.96
I)	0.00	71450	0.30	-0.02	1.25
	0.00	199100	10.45	0.10	13.40
	0.00	70420	0.71	0.00	0.71

6	4.70	-0.01	8.95	4.41
0	12.20	0.03	12.50	10.40
0	14.75	0.10	15.25	13.75
0	10.76	0.02	10.82	9.26
5	12.44	-0.01	12.75	10.34
4	13.75	0.25	13.75	11.10
8	13.82	0.05	13.95	11.32

99	9.87	-0.01	10.00	8.45
44	10.40	-0.02	10.70	9.30
113	10.00	0.00	10.00	9.70
10	14.75	0.15	14.94	11.70
7	15.25	-0.05	15.50	11.52
10	17.76	-0.04	12.75	10.75
14	14.65	0.04	15.52	12.56
3	9.60	0.10	9.70	8.75
1	10.14	0.00	10.14	8.44

0.00	596861	17.95	0.37	23.74	13.70
0.00	256880	11.65	0.08	12.45	7.70
0.00	31040	10.00	0.76	26.76	14.26

7.07	1.15	1.23	1.07
7.07	1.18	1.27	1.06
7.15	1.28	1.39	1.04
7.15	1.34	1.46	1.03
7.15	1.38	1.50	1.02
7.15	1.41	1.53	1.02
7.15	1.43	1.55	1.02
7.15	1.45	1.57	1.02
7.15	1.47	1.59	1.02
7.15	1.49	1.61	1.02
7.15	1.51	1.63	1.02
7.15	1.53	1.65	1.02
7.15	1.55	1.67	1.02
7.15	1.57	1.69	1.02
7.15	1.59	1.71	1.02
7.15	1.61	1.73	1.02
7.15	1.63	1.75	1.02
7.15	1.65	1.77	1.02
7.15	1.67	1.79	1.02
7.15	1.69	1.81	1.02
7.15	1.71	1.83	1.02
7.15	1.73	1.85	1.02
7.15	1.75	1.87	1.02
7.15	1.77	1.89	1.02
7.15	1.79	1.91	1.02
7.15	1.81	1.93	1.02
7.15	1.83	1.95	1.02
7.15	1.85	1.97	1.02
7.15	1.87	1.99	1.02
7.15	1.89	2.01	1.02
7.15	1.91	2.03	1.02
7.15	1.93	2.05	1.02
7.15	1.95	2.07	1.02
7.15	1.97	2.09	1.02
7.15	1.99	2.11	1.02
7.15	2.01	2.13	1.02
7.15	2.03	2.15	1.02
7.15	2.05	2.17	1.02
7.15	2.07	2.19	1.02
7.15	2.09	2.21	1.02
7.15	2.11	2.23	1.02
7.15	2.13	2.25	1.02
7.15	2.15	2.27	1.02
7.15	2.17	2.29	1.02
7.15	2.19	2.31	1.02
7.15	2.21	2.33	1.02
7.15	2.23	2.35	1.02
7.15	2.25	2.37	1.02
7.15	2.27	2.39	1.02
7.15	2.29	2.41	1.02
7.15	2.31	2.43	1.02
7.15	2.33	2.45	1.02
7.15	2.35	2.47	1.02
7.15	2.37	2.49	1.02
7.15	2.39	2.51	1.02
7.15	2.41	2.53	1.02
7.15	2.43	2.55	1.02
7.15	2.45	2.57	1.02
7.15	2.47	2.59	1.02
7.15	2.49	2.61	1.02
7.15	2.51	2.63	1.02
7.15	2.53	2.65	1.02
7.15	2.55	2.67	1.02
7.15	2.57	2.69	1.02
7.15	2.59	2.71	1.02
7.15	2.61	2.73	1.02
7.15	2.63	2.75	1.02
7.15	2.65	2.77	1.02
7.15	2.67	2.79	1.02
7.15	2.69	2.81	1.02
7.15	2.71	2.83	1.02
7.15	2.73	2.85	1.02
7.15	2.75	2.87	1.02
7.15	2.77	2.89	1.02
7.15	2.79	2.91	1.02
7.15	2.81	2.93	1.02
7.15	2.83	2.95	1.02
7.15	2.85	2.97	1.02
7.15	2.87	2.99	1.02
7.15	2.89	3.01	1.02
7.15	2.91	3.03	1.02
7.15	2.93	3.05	1.02
7.15	2.95	3.07	1.02
7.15	2.97	3.09	1.02
7.15	2.99	3.11	1.02
7.15	3.01	3.13	1.02
7.15	3.03	3.15	1.02
7.15	3.05	3.17	1.02
7.15	3.07	3.19	1.02
7.15	3.09	3.21	1.02
7.15	3.11	3.23	1.02
7.15	3.13	3.25	1.02
7.15	3.15	3.27	1.02
7.15	3.17	3.29	1.02
7.15	3.19	3.31	1.02
7.15	3.21	3.33	1.02
7.15	3.23	3.35	1.02
7.15	3.25	3.37	1.02
7.15	3.27	3.39	1.02
7.15	3.29	3.41	1.02
7.15	3.31	3.43	1.02
7.15	3.33	3.45	1.02
7.15	3.35	3.47	1.02
7.15	3.37	3.49	1.02
7.15	3.39	3.51	1.02
7.15	3.41	3.53	1.02
7.15	3.43	3.55	1.02
7.15	3.45	3.57	1.02
7.15	3.47	3.59	1.02
7.15	3.49	3.61	1.02
7.15	3.51	3.63	1.02
7.15	3.53	3.65	1.02
7.15	3.55	3.67	1.02
7.15	3.57	3.69	1.02
7.15	3.59	3.71	1.02
7.15	3.61	3.73	1.02
7.15	3.63	3.75	1.02
7.15	3.65	3.77	1.02
7.15	3.67	3.79	1.02
7.15	3.69	3.81	1.02
7.15	3.71	3.83	1.02
7.15	3.73	3.85	1.02
7.15	3.75	3.87	1.02
7.15	3.77	3.89	1.02
7.15	3.79	3.91	1.02
7.15	3.81	3.93	1.02
7.15	3.83	3.95	1.02
7.15	3.85	3.97	1.02
7.15	3.87	3.99	1.02
7.15	3.89	4.01	1.02
7.15	3.91	4.03	1.02
7.15	3.93	4.05	1.02
7.15	3.95	4.07	1.02
7.15	3.97	4.09	1.02
7.15	3.99	4.11	1.02
7.15	4.01	4.13	1.02
7.15	4.03	4.15	1.02
7.15	4.05	4.17	1.02
7.15	4.07	4.19	1.02
7.15	4.09	4.21	1.02
7.15	4.11	4.23	1.02
7.15	4.13	4.25	1.02
7.15	4.15	4.27	1.02
7.15	4.17	4.29	1.02
7.15	4.19	4.31	1.02
7.15	4.21	4.33	1.02
7.15	4.23	4.35	1.02
7.15	4.25	4.37	1.02
7.15	4.27	4.39	1.02
7.15	4.29	4.41	1.02
7.15	4.31	4.43	1.02
7.15	4.33	4.45	1.02
7.15	4.35	4.47	1.02
7.15	4.37	4.49	1.02
7.15	4.39	4.51	1.02
7.15	4.41	4.53	1.02
7.15	4.43	4.55	1.02
7.15	4.45	4.57	1.02
7.15	4.47	4.59	1.02
7.15	4.49	4.61	1.02
7.15	4.51	4.63	1.02
7.15	4.53	4.65	1.02
7.15	4.55	4.67	1.02
7.15	4.57	4.69	1.02
7.15	4.59	4.71	1.02
7.15	4.61	4.73	1.02
7.15	4.63	4.75	1.02
7.15	4.65	4.77	1.02
7.15	4.67	4.79	1.02
7.15	4.69	4.81	1.02
7.15	4.71	4.83	1.02
7.15	4.73	4.85	1.02
7.15	4.75	4.87	1.02
7.15	4.77	4.89	1.02
7.15	4.79	4.91	1.02
7.15	4.81	4.93	1.02
7.15	4.83	4.95	1.02
7.15	4.85	4.97	1.02
7.15	4.87	4.99	1.02
7.15	4.89	5.01	1.02
7.15	4.91	5.03	1.02
7.15	4.93	5.05	1.02
7.15	4.95	5.07	1.02
7.15	4.97	5.09	1.02
7.15	4.99	5.11	1.02
7.15	5.01	5.13	1.02
7.15	5.03	5.15	1.02
7.15	5.05	5.17	1.02
7.15	5.07	5.19	1.02
7.15	5.09	5.21	1.02
7.15	5.11	5.23	1.02
7.15	5.13	5.25	1.02
7.15	5.15	5.27	1.02
7.15	5.17	5.29	1.02
7.15	5.19	5.31	1.02
7.15	5.21	5.33	1.02
7.15	5.23	5.35	1.02
7.15	5.25	5.37	1.02
7.15	5.27	5.39	1.02
7.15	5.29	5.41	1.02
7.15	5.31	5.43	1.02
7.15	5.33	5.45	1.02
7.15	5.35	5.47	1.02
7.15	5.37	5.49	1.02
7.15	5.39	5.51	1.02
7.15	5.41	5.53	1.02
7.15	5.43	5.55	1.02
7.15	5.45	5.57	1.02
7.15	5.47	5.59	1.02
7.15	5.49	5.61	1.02
7.15	5.51	5.63	1.02
7.15	5.53	5.65	1.02
7.15	5.55	5.67	1.02
7.15	5.57	5.69	1.02
7.15	5.59	5.71	1.02
7.15	5.61	5.73	1.02
7.15	5.63	5.75	1.02
7.15	5.65	5.77	1.02
7.15	5.67	5.79	1.02
7.15	5.69	5.81	1.02
7.15	5.71	5.83	1.02
7.15	5.73	5.85	1.02
7.15	5.75	5.87	1.02
7.15	5.77	5.89	1.02
7.15	5.79	5.91	1.02
7.15	5.81	5.93	1.02
7.15	5.83	5.95	1.02
7.15	5.85	5.97	1.02
7.15	5.87	5.99	1.02
7.15	5.89	6.01	1.02
7.15	5.91	6.03	1.02
7.15	5.93	6.05	1.02
7.15	5.95	6.07	1.02
7.15	5.97	6.09	1.02
7.15	5.99	6.11	1.02
7.15	6.01	6.13	1.02
7.15	6.03	6.15	1.02
7.15	6.05	6.17	1.02
7.15	6.07	6.19	1.02
7.15	6.09	6.21	1.02
7.15	6.11	6.23	1.02
7.15	6.13	6.25	1.02
7.15	6.15	6.27	1.02
7.15	6.17	6.29	1.02
7.15	6.19	6.31	1.02
7.15	6.21	6.33	1.02
7.15	6.23	6.35	1.02
7.15	6.25	6.37	1.02
7.15	6.27	6.39	1.02
7.15	6.29	6.41	1.02
7.15	6.31	6.43	1.02
7.15	6.33	6.45	1.02
7.15	6.35	6.47	1.02
7.15	6.37	6.49	1.02
7.15	6.39	6.51	1.02
7.15	6.41	6.53	1.02
7.15	6.43	6.55	1.02
7.15	6.45	6.57	1.02
7.15	6.47	6.59	1.02
7.15	6.49	6.61	1.02
7.15	6.51	6.63	1.02
7.15	6.53	6.65	1.02
7.15	6.55	6.67	1.02
7.15	6.57	6.69	1.02
7.15	6.59	6.71	1.02
7.15	6.61	6.73	1.02
7.15	6.63	6.75	1.02
7.15	6.65	6.77	1.02
7.15	6.67	6.79	1.02
7.15	6.69	6.81	1.02
7.15	6.71	6.83	1.02
7.15	6.73	6.85	1.02
7.15	6.75	6.87	1.02
7.15	6.77	6.89	1.02
7.15	6.79	6.91	1.02
7.15	6.81	6.93	1.02
7.15	6.83	6.95	1.02
7.15	6.85	6.97	1.02
7.15	6.87	6.99	1.02
7.15	6.89	7.01	1.02
7.15	6.91	7.03	1.02
7.15	6.93	7.05	1.02
7.15	6.95	7.07	1.02

Molson Coors (7)
Molson Coors (7)
Molson Coors (7)

24.26	-0.80	25.85	23.60
9.85	0.05	10.75	8.39
11.80	0.10	12.13	9.30
10.04	0.04	10.10	10.00
15.25	0.01	15.55	11.90
27.00	-0.24	27.48	22.81
12.61	0.00	12.69	9.75
11.91	0.06	11.99	10.70
14.12	0.01	14.95	11.20
9.93	0.03	10.77	8.80

INTERNET TELECHARGEMENT FEE LIMITED

WIPAC (WIP)	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
World Bank (WB)	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Wolfson (WLF)	200	66.500	3.77	-0.03	3.93	200	66.500	3.77	-0.03	3.93		
World Finance (WFS)	200	20.95	0.68	-0.00	0.38	100	20.95	0.68	-0.00	0.38		
World Finance (WFS) Part 1	200	20.95	0.68	-0.00	0.38	100	20.95	0.68	-0.00	0.38		
World Hit (WHT)	200	72.524	1.65	-0.05	1.26	134	72.524	1.65	-0.05	1.26		
World Net (WPO)	200	0.11	0.3	0.00	0.30	3.75	0.11	0.3	0.00	0.30		
Wozniak (WZ)	200	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00		
Wet Error (WET)	200	56	72.135	4.45	-0.55	55.12	4.25	56	72.135	4.45	-0.55	55.12
Wetnet (WTO)	200	47.247	24.40	-0.25	26.65	10.45	47.247	24.40	-0.25	26.65		
Wet (W)	200	1.24	-0.00	0.00	0.00	0.00	1.24	-0.00	0.00	0.00		
Xantrex Tech (XTX)	200	31.8464	6.14	-0.38	12.00	6.01	31.8464	6.14	-0.38	12.00		
Xerox Mortgage (XMC)	200	20.86	0.59	-0.54	4.75	3.75	20.86	0.59	-0.54	4.75		
Xerox Corp (XNS)	200	20.86	0.59	-0.54	4.75	3.75	20.86	0.59	-0.54	4.75		
Xerox & XEROX Part 1	200	20.86	0.59	-0.54	4.75	3.75	20.86	0.59	-0.54	4.75		
Xilinx (XIL)	200	97.550	0.54	-0.00	1.04	0.52	97.550	0.54	-0.00	1.04		
Xilinx Inc (XPL)	200	97.550	0.54	-0.00	1.04	0.52	97.550	0.54	-0.00	1.04		
Xilinx (XIL) Part 1	200	97.550	0.54	-0.00	1.04	0.52	97.550	0.54	-0.00	1.04		
Yamaha (YFM)	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 1	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 2	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 3	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 4	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 5	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 6	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 7	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 8	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 9	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 10	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 11	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 12	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 13	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 14	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 15	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 16	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 17	200	12.76	-0.20	12.55	200	12.76	-0.20	12.55				
Yamaha (YFM) Part 18	200	12.76	-0.20	12.55								

[illegible]

0.30	12.00	4.00
------	-------	------

[illegible]

DISTRIBUTION
CI Monitor = ICIR UNI 0.07

11.43	-0.12	11.59	7.16
14.65	-0.10	14.95	11.73
29.97	0.07	30.10	29.75
31.00	0.40	31.44	16.42
6.90	0.13	7.09	3.67
10.21	-0.01	11.08	10.00
27.75	0.45	28.29	19.10
19.63	0.01	20.04	16.10
21.30	-0.01	21.45	20.30
21.33	-0.07	21.67	20.58
9.35	-0.30	10.15	8.90

CIE	Primoris v (PMZ.UN)	1.14	3
1.60 -0.05 14.50 11.72	Prime R v (EAT.UN)	1.12	3
	Priment v (PWI.UN)	2.40	17

13.65	-0.25	14.99	11.00
21.33	-0.02	21.99	19.65
20.02	-0.02	20.36	18.96
10.85	0.00	10.96	9.00
13.84	0.14	15.81	11.90
13.60	0.13	13.75	10.26
10.50	-0.24	10.84	8.75
15.00	0.00	15.20	11.40
20.27	0.07	20.80	14.52
3.60	0.00	4.30	2.25
9.44	0.15	11.49	8.80

Ag Growth U (AFN.UN)	1.57	1210
Alexis N u (AN.UN)	1.10	41
Alcoa R u (AR.UN)	0.01	90

12.00	0.36	5.09	3.70
12.40	0.38	5.49	10.25
9.90	0.10	5.00	4.57
9.30	0.05	9.95	0.26
11.00	0.10	11.10	0.50
13.20	0.14	10.05	10.25
10.75	0.14	10.00	9.90
13.50	0.10	13.60	10.00
12.50	0.07	15.65	11.60
11.70	0.07	11.95	10.02
12.31	0.04	12.31	9.16
12.36	0.14	13.20	9.71
10.26	0.02	10.25	19.43
9.95	0.02	10.25	9.49
9.66	0.02	9.70	4.69
6.82	0.04	19.82	17.75
10.30	-0.03	11.45	7.90
10.05	0.04	10.55	9.80
15.97	-0.08	16.15	12.65
11.91	-0.12	11.70	0.50
5.22	0.06	9.44	4.03
6.02	0.16	10.60	18.53
9.25	-0.05	10.80	8.50

Décès Avis



Lise Lemay Lauzé

sa résidence le 19 juillet 2005, à l'âge de 63 ans est décédée, entourée de l'amour de ses proches, madame Lise Lemay, épouse de monsieur Raynald Lauzé. Elle demeurait à Lotbinière.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et petits-enfants: Dominique (France Lemay) et leurs enfants Nadia et Jérôme; Suzanne et ses enfants Roxane et Nathan; Francis (Linda Ruel); sa mère Berthe Hamel (feu Charles-Auguste Lemay); ses frères et sœurs: René (Charlotte Laliberté), feu Jean-Claude (Gisèle Rémy), Lucie (Yves Cloutier), Jacques, Gilles (Johanne Pépin), Daniel; ses beaux-frères et belles-sœurs: Rose-Anna Lauzé (Noël Abel), feu Bruno Lauzé (Gaétane St-Hilaire), Yvon Lauzé (Ida Blanchet), feu Normand Lauzé, Lucille Lauzé (Denise Lemieux), Fernande Lauzé (feu Jean Blanchet), Pauline Lauzé (Carmine Vecchio), Marie-Andrée Lauzé (Martin Marois), Diane Lauzé (Jean-Claude Pautet), plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la

SALLE MUNICIPALE DE LOTBINIÈRE
7440, Marie-Victorin

le vendredi de 19h à 22h, samedi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **samedi 23 juillet 2005 à 11 heures, en l'église Saint-Louis de Lotbinière** et de là au cimetière paroissial.

Grâce au service exceptionnel d'accompagnement à domicile du personnel du CLSC Arthur-Caux, j'ai pu demeurer à la maison le temps que j'ai voulu. Je remercie chaleureusement ces personnes dévouées.

Direction des funérailles:
BEAUDOIN FERLAND DUPUIS LTÉE
Pour renseignements: 728-2202
Salle: 796-2103
Télécopieur: 728-3747



Henriette Lavoie

au Centre hospitalier Robert-Giffard, le 19 juillet 2005, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Henriette Lavoie, fille de feu Joseph Lavoie et de feu Rose Latulippe.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Lucille et Claire; son frère: Raymond-Marie (Rita Parent); ses nièces: Danielle Lavoie, Diane Lavoie (Alain Aubuchon) et Mireille Lavoie; ses petits-neveux: Laurence, Charles-Étienne et Grégory; ainsi que des cousins et des cousines. Un remerciement spécial au personnel du CHRG, particulièrement à celui du K7, de la médecine, du comité de loisirs et de l'atelier, la famille vous accueillera à la résidence

GILBERT & TURGEON LTÉE
6566, rue Saint-Laurent
Lévis 837-4757
Télécopieur 837-9317

Courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

le vendredi de 19h30 à 21h et samedi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **samedi 23 juillet à 10h, en l'église Saint-Joseph (paroisse Saint-Joseph-de-Lévis), 291, rue Saint-Joseph, Lévis.**



Claude G. Marchand
1946 - 2005

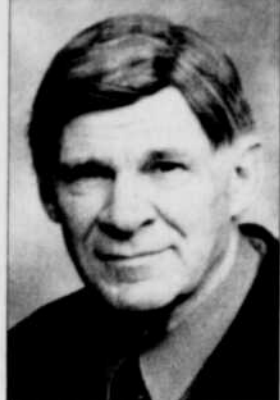
l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 16 juillet 2005 est décédé à l'âge de 58 ans M. Claude G. Marchand, époux de Louise LeBel, domicilié à Saint-Christophe d'Arthabaska. Les funérailles auront lieu le **samedi 23 juillet à 11 heures, en l'église Saint-Christophe d'Arthabaska**. La famille reçoit vendredi en soirée de 19h à 22h et samedi, journée des funérailles, à partir de 9h, au

SALON FUNÉRAIRE
LOUIS BERGERON INC.
620, boul. Bois-Francs Sud, Victoriaville

Monsieur Claude G. Marchand laisse dans le deuil, sa mère: Estelle Gingsas épouse de feu Paul-Émile Marchand de St-Nicolas; ses enfants: Gérard, Eric et David ainsi que leur mère Marie-Paul Boucher; sa conjointe Louise LeBel et ses enfants: François et Josianne; ses frères et sœurs: Madeleine (feu Jean-Marie Brassard) et son ami Raymond Picard, Jacques (feu Louise Côté), Monique (Mikael Giordano), Pierrette (Liane Couture), Marcel (Johanne Plante), Benoit (Brigitte Lemieux), Daniel, Nicole (Donald Pelletier), M. Claude G. Marchand laisse également dans le deuil plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, de nombreux oncles et tantes,

cousins, cousines, neveux et nièces, autres parents et amis. Pour souligner votre sympathie la famille apprécierait des dons pour la Société canadienne du cancer dont les formulaires sont disponibles au bureau du salon funéraire. La direction des funérailles a été confiée au

SALON FUNÉRAIRE
LOUIS BERGERON INC.
620, boul. Bois-Francs Sud, Victoriaville G6P 5X2
Téléphone: (819) 357-2621
Télécopieur: (819) 357-4745
Courriel: salonbergeron@videotron.ca
Site Internet: www.salonbergeron.com



Paul-Henri Martineau
1936 - 2005

sa résidence, subitement, le 19 juillet 2005, à l'âge de 69 ans 5 mois est décédé monsieur Paul-Henri Martineau, époux de dame Lucienne Hamel. Originaire de St-Nicolas, monsieur Martineau demeurait à Beauport. Il était le fils de dame Déliane Bédard et de monsieur Eugène Martineau de Giffard. Selon ses volontés, les funérailles seront célébrées en présence des cendres le **samedi 23 juillet 2005 à 11h en l'église de St-Ignace de Loyola, 3325, rue Loyola, Giffard**, où la famille recevra les condoléances à compter de 10h. Les cendres seront par la suite déposées au columbarium La Seigneurie.

Outre son épouse, son père et sa mère, Monsieur Martineau laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Marie Simard), Louise (Patrick Dubé), Guy (Nancy Lesage); ses petits-enfants: Francis et Rosalie Martineau, Jérôme et Anne-Julie Dubé, Sophie et Anthony Martineau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Simone, Laurent, Denise, Pierrette, Marcel, Marie, Annette (Gilles Galameau), Gisèle et Denis; de la famille Hamel: Maurice (Laura Desrochers), Georges, Anne-Marie, Félicien (Thérèse Daigle), Paul-Émile (Yvonne Laroche), Yvette (Robert Faucher), Sr Germaine s.s.c.m., Julieanne (Gilles Morin), Pauline Auger (feu Zoël), ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Paul était également le beau-frère de feu Emilienne Hamel. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 4715, av. des Replats, bureau 261, Québec (Québec) G2J 1B8. Des formulaires seront disponibles à l'église. Les funérailles sont sous la direction de **LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE** 2450, av. St-Clément, Beauport QC G1E 1E8. Pour renseignements ou message de sympathie personnalisé: (418) 663-4735. Télécopieur: (418) 663-2328. courriel: cfs@bellnet.ca



André Morin
1947 - 2005

la Maison d'accueil de Pont-Rouge le 19 juillet 2005, à l'âge de 58 ans est décédé monsieur André Morin, enseignant à la Commission scolaire des Navigateurs, époux de dame Nicole Fournier. Il demeurait à L'Ange-Gardien. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

CLAUDE CHAREST LTÉE
247, rue Dupont, Pont-Rouge
873-2542
Télécopieur: 873-2913

Courriel: rcc@globetrotter.net

le vendredi 22 juillet de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, de 9h à 10h15. Le service religieux sera célébré le **samedi 23 juillet 2005 à 10h30, en l'église de Pont-Rouge**, et de là au crématorium.

Monsieur Morin laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Nicole Fournier, sa fille Priscilla Morin (Taoufik Hajj); son beau-fils Martin Gauthier; ses frères et ses belles-sœurs: feu Patrick (Louise Bertrand), Jean-Louis (Monette Cormier), Norbert, feu Madeleine; sa filleule Myriam Morin; son oncle et ses tantes: Roland Morin (Normande Crépeault), Catherine Morel, Thérèse Morel (feu Jo Denis), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bur. 214, Québec QC G1S 3G3, tél.: 683-8666 seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au salon.

Claude Charest propriétaire, diplômé du Collège de Rosemont en thanatologie



Marguerite Pomerleau
1920 - 2005

au Centre de santé et services sociaux de Beauve - site CH de Beauveville, le 19 juillet 2005 à l'âge de 84 ans et 10 mois est décédée dame Marguerite Pomerleau, épouse de feu Jean-Noël Quinon. Elle demeurait à Beauveville. La famille recevra les condoléances en présence des cendres le vendredi 22 juillet de 13h30 à 16h30, en soirée de 19h à 22h ainsi que samedi à compter de 9h à la

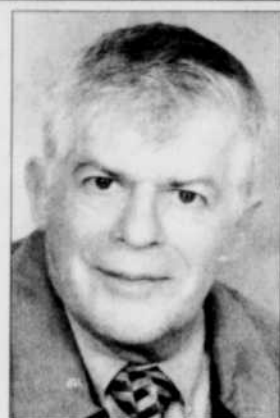
SALLE CURÉ DENIS MORIN
101, Place de l'Église à Beauveville

Les funérailles auront lieu **samedi 23 juillet à 11h, en l'église de Saint-François-de-Beauveville** et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Antonio (Réjeanne Beaulieu), Guy,

(Jeannine Rodrigue), Paul (Lyne Beaulieu); ses 9 petits-enfants: Anne (Carl Desrochers), Magdaléna (Jason Murphy), Patrick (Dany Turmel), Guillaume, Chantal (Bernard Gagnon), Bertin (Alexandra Beaudoin), Jean-Philippe, Jonathan et Michael; ses 3 arrière-petits-enfants: Alexandra Desrochers (Anne), Alicia Quirion (Patrick), Laurent Quirion (Bertin); son frère, son beau-frère et belles-sœurs: Aurèle (Murielle Lessard), feu Yvette (Réal Poulin), feu Albany (Jeannine Marier) ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Des remerciements tout particulier au Dre Linda Fillion et tout le personnel du CHSLD de Beauveville pour tout le soutien et les excellents soins prodigués à notre mère. Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don pour le Noël du Bonheur du CHSLD de Beauveville 253, 108e Rue, Beauveville QC G5X 2Z3, tél.: 418-774-3304, sous la direction de la

COOPÉRATIVE MAISON FUNÉRAIRE QUÉBÉCOISE
500, 163e Rue
Saint-Georges-de-Beauce QC G5Y 2H3
Téléphone: (418)228-1214
Télécopieur: (418)228-1216
Courriel: coopqse@globetrotter.net
Site Web: www.cmaisonquebecoise.com



Denis Sioui
1942 - 2005

l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 14 juillet 2005, à l'âge de 62 ans, est décédé monsieur Denis Sioui, président fondateur de Planchers Bois Franc Atout prix, époux de dame Louise Proulx. Il demeurait à Lac-Beauport. La famille recevra les condoléances au funérarium

FALARDEAU BÉDARD ROY ENR.
30, rue St-Joseph, Loretteville
vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h; samedi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 23 juillet 2005 à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Lorette, 73, boul. Maurice-Bastien, Wendake (Village huron)**. Le magasin sera fermé la journée des funérailles.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et ses belles-filles: Guylaine (John El-Dib), Alain (Nathalie Geraghty), Dave (Mélanie Martel); ses petits-enfants: Jessica, Cédric, Steven, Michaël, Cassandra; sa mère Annoncia Fréchette (feu Alexandre Sioui); ses frères, ses sœurs et ses belles-sœurs: René (Colette Pinta), Gilles (Odette Nolin), Andrée (feu André Roy), Linette; son beau-frère et ses belles-sœurs de la famille Proulx: Jacques (Lisette Langlois), Annette Thibault (feu Michel Proulx) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un sincère remerciement est adressé au personnel des soins palliatifs et au département d'oncologie du 8e étage de l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec pour leur dévouement et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bur. 214, Sillery (Québec) G1S 3G3, téléphone: (418) 683-8666.

Pour renseignements:
FALARDEAU BÉDARD ROY ENR.
téléphone: (418) 842-3737
télécopieur: (418) 842-1078
courriel: ypicard@lepinecloutier.com
site Internet: www.lepinecloutier.com



Marguerite Turgeon

l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 juillet 2005, à l'âge de 82 ans est décédée dame Marguerite Turgeon, fille de feu Odilon Turgeon et de feu Marie-Louise Létourneau. Elle demeurait à Lévis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie au

CENTRE FUNÉRAIRE D'AUBIGNY
154, rue du Mont-Marie, Lévis
(situé dans le cimetière Mont-Marie)

Le service religieux sera célébré en présence du corps le **samedi 23 juillet 2005 à 12h, en l'église Saint-Joseph de Lauzon, 291, rue Saint-Joseph, Lévis** et de là au cimetière Mont-Marie.

Elle était la sœur de feu Gérard (feu Germaine Angers), feu Maurice (Janine Belleau), Jean-Paul (feu Judith Couture) et feu Marc-André (Hermance Brochu). Elle laisse aussi dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel-Sarrazin, 2101, Chemin Saint-Louis, Sillery QC G1T 1P5.

Pour renseignements:
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE ET PLATEAU)
154, rue du Mont-Marie, Lévis QC G6V 8X1
Téléphone: (418) 835-5553
Télécopieur: (418) 835-2313
Courriel: aubigny@cplateau.com

Quand 84 personnes d'ici donnent 50 \$.

80 femmes et enfants d'Afghanistan apprennent à lire et ont accès aux soins de santé.



Louisa Roger Vallières

au CSSS - Grand Littoral, site Paul-Gilbert, le 17 juillet 2005, à l'âge de 82 ans est décédée madame Louisa Roger Vallières, épouse de feu Wilfrid Vallières. Elle demeurait à Saint-Etienne-de-Lauzon.

Elle laisse dans le deuil sa sœur Délia Roger (Raymond Vaudreuil); son frère Jacques Roger (Monique Therrien); son beau-fils Donald Vallières (Francine Fillion); ses autres frères et sœurs: feu Richard Roger (Murielle Demers), feu Ernest Roger (Colette Gravel), feu Maria Roger (feu Aimé Jolicoeur), feu Claire Roger (feu Camil Tremblay); sa belle-sœur Germaine Boutin (feu Louis Vallières), ainsi que tous ses neveux et nièces des familles Roger, Allard et Vallières, ainsi que plusieurs ami(e)s. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

BEAUDOIN FERLAND DUPUIS LTÉE
679, Principale, Saint-Etienne
le samedi 23 juillet 2005 à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **samedi 23 juillet 2005 à 11 heures, en l'église de Saint-Etienne** et de là au cimetière paroissial de Saint-Nicolas.

Direction des funérailles:
BEAUDOIN FERLAND DUPUIS LTÉE
Pour renseignements: 888-4351
Salon: 831-2349
Télécopieur: 888-4951

ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS



Jean-Yves Dion

Cher époux et cher papa, il y a maintenant un an, tu nous quittais. Tu es toujours présent dans nos pensées et nous gardons de toi les plus beaux souvenirs.

En ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le samedi, 23 juillet 2005, à 16h, en l'église Sacré-Cœur-de-Jésus.

Ton épouse Monique, ta fille Dominique et ton beau-fils Guy

FAVEURS OBTENUES

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Tu qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) S.D.

MONUMENTS

DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

DON PLANIFIÉ

Léguer l'espoir... par testament

Société canadienne du cancer Canadian Cancer Society
1040, avenue Belvédère, bureau 214
Sillery (Québec) G1S 3G3
Téléphone: (418) 683-8666
Don en ligne: www.quebec.cancer.ca

Développement et Paix

1-888-234-8533
www.devp.org

Greenspan laisse entrevoir de nouvelles hausses des taux d'intérêt

WASHINGTON (AP) — L'économie américaine se porte bien et les taux d'intérêt devraient continuer à augmenter dans les prochains mois: tel le est en substance la teneur du discours prononcé hier par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant une commission parlementaire.

Le patron de la «Fed» s'est montré optimiste sur les perspectives de l'économie américaine, tablant sur une croissance soutenue, accompagnée d'une inflation faible, dans les mois à venir.

Mais, pour atteindre cet objectif d'une hausse des prix limitée, M. Greenspan n'a pas fait mystère de son intention de poursuivre la hausse graduelle des taux d'intérêt, une politique suivie déjà depuis un an par la Réserve fédérale.

«Notre perspective de fond pour l'économie américaine est celle d'une croissance économique soutenue et de pressions inflationnistes contenues», a-t-il déclaré lors d'une audition devant la commission des services financiers de la Chambre des représentants.

«De notre point de vue, pour parvenir à ce résultat, la Réserve fédérale devra continuer à se montrer moins accommodante sur le plan monétaire», a prévenu M. Greenspan. En clair, la politique de resserrement du crédit et de hausse progressive des taux d'intérêt va se poursuivre.

Ces déclarations signalent à coup sûr une nouvelle hausse d'un quart de point du principal taux d'intérêt en août lors de la prochaine réunion du conseil de direction de la Fed, qui en ferait la 10^e depuis un an.

Par ailleurs, Alan Greenspan s'est montré hostile à une hausse «significative» des taxes sur les importations chinoises, mesure préconisée par certains pour sanctionner Pékin pour sa volonté de maintenir sa devise, le yuan, à un niveau bas pour doper ses exportations.

Toronto

Société	Div.	Volume	Form.	ch. Net	52 Haut	52 Bas
---------	------	--------	-------	---------	---------	--------

Suite de C 4

Skylon U (SPO) UN	1.01	4030	26.55	-0.16	25.00	25.05
Skylon U (SIA) UN	1.25	1000	24.55	0.00	25.10	22.13
Skylon All Ass (SKA) UN	1.30	4000	22.25	-0.14	25.75	22.70
Skylon Growth (SKG) UN	0.70	2740	24.55	0.00	25.10	22.13
Skylon U (SLN) UN	2.25	400	23.60	0.00	25.55	22.01
Sleep C U (Z) UN	1.30	7400	26.54	0.04	25.10	14.30
Somerset Ent (SOM) UN	0.95	3400	9.85	0.00	16.50	9.10
Society Fds (HAM) UN	0.00	30500	4.15	0.00	14.25	2.45
Solent Income (SNF) UN	1.00	4044	12.30	-0.25	12.59	9.80
Storport U (SPN) UN	2.32	73505	19.13	-0.02	24.40	17.65
STREX (STL) UN	1.00	1200	14.85	0.07	14.55	11.65
Sherrill (SSE) UN	0.00	30900	9.44	-0.01	9.85	9.27
Sherrill Total Ret (SST) UN	0.75	2159	9.75	0.10	9.98	8.26
Sherrill Div (SSD) UN	1.50	2700	19.95	0.02	20.70	15.00
STRATA Income (STW) UN	1.20	12940	17.10	-0.10	17.25	12.65
Strategic (SEF) UN	1.30	13489	13.42	-0.11	13.76	8.82
Summit U (SMU) UN	1.55	54273	21.70	0.00	21.74	14.27
Sun Gro U (SGS) UN	0.00	6770	7.95	0.10	11.50	6.35
Summit Live R (SLR) UN	0.07	109445	12.54	0.00	13.15	10.30
Superior U (SPF) UN	2.40	118320	20.00	0.09	22.15	25.60
Swiss W U (SWU) UN	1.30	5300	13.80	0.00	14.25	12.70
Tax Opt U (TOU) UN	0.95	10000	11.98	-0.02	12.08	10.13
Terraviva Inc (TIV) UN	1.20	9154	13.76	0.01	15.20	8.20
Tp North U (NAR) UN	0.60	2447	11.05	0.15	9.70	5.51
The Brick U (BRK) UN	1.20	10770	13.77	0.11	15.19	7.45
The Data Gro U (DGI) UN	1.12	18000	11.40	0.00	11.59	9.79
Thunder Bay U (THY) UN	0.15	165955	12.07	-0.08	12.65	11.85
Toronto St U (TRF) UN	1.07	20330	13.77	0.11	15.19	7.45
Total Energy U (TOT) UN	0.84	27630	11.32	0.06	11.61	8.30
Tree Isl U (TIL) UN	1.50	5569	14.65	-0.06	17.24	12.15
Tremont U (TTU) UN	0.00	3740	8.80	0.02	10.05	7.01
Triax C III U (TKX) UN	0.25	19770	20.56	0.02	20.55	19.55
Triax Corp U (TKX) UN	0.00	1000	21.30	-0.02	21.65	19.52
Triax Inc U (TKR) UN	0.00	800	20.41	0.01	20.65	19.66
Triax U (TKR) UN	0.04	4200	11.44	0.00	11.44	8.30
Triplex Energy (TET) UN	1.92	47190	18.75	0.10	18.99	15.20
Triplex U (TIG) UN	0.00	15259	13.75	0.25	14.00	7.44
Triplex U (TIF) UN	1.22	27630	11.32	0.06	11.61	8.30
Tusk Envy U (TKE) UN	1.44	19453	9.44	0.01	11.43	8.10
URS Global U (GAT) UN	0.50	12678	9.65	0.10	9.95	8.70
URS Total Ret (UTR) UN	0.50	4000	8.80	0.05	10.70	5.00
USE Waterworks (UWA) UN	0.90	10579	13.62	0.07	14.40	10.55
Vault Envy U (VNG) UN	1.30	60175	10.32	0.06	11.00	10.12
VECTIR Envy U (VEU) UN	0.90	14527	10.00	0.00	10.30	7.54
Vermilion U (VET) UN	2.34	121590	24.25	0.15	24.65	14.80
Vicent U (VIC) UN	0.92	23844	8.85	-0.07	9.95	8.00
Viking U (VVK) UN	1.11	10100	10.60	0.00	11.85	7.56
Volkswagen (VW) UN	0.96	123990	12.57	0.06	12.80	8.80
VORCOM Inc U (VOK) UN	1.10	27254	10.30	0.11	10.70	7.72
Wolox U (WOL) UN	2.19	5972	21.40	0.15	21.40	8.80
Wolox U (WAL) UN	0.96	4039	10.20	0.01	11.64	8.45

BOEING ET AIRBUS

L'OMC ouvre l'enquête sur les aides présumées

■ GENÈVE (AP) — L'Organisation mondiale du Commerce (OMC) a mis en place hier les commissions chargées de l'enquête sur les aides illégales présumées de l'Union européenne et des États-Unis à l'avionneur européen Airbus et à son concurrent américain Boeing, ont annoncé des responsables de l'OMC.

L'Organisation mondiale du commerce a accepté d'installer ces commissions après que les États-Unis et l'Union européenne eurent introduit une deuxième requête, un mois après que chacune des parties eut bloqué l'autre par des manœuvres administratives.

États-Unis et Union européenne doivent à présent désigner chacun trois des cinq membres dans chacune des commissions. Une fois que les deux parties se seront mises d'accord, les deux commissions auront neuf mois pour déposer leurs conclusions.

Cette décision met en branle ce qui pourrait devenir l'affaire la plus coûteuse et épineuse des 10 ans d'histoire de l'OMC.

« Cette affaire sera la plus complexe que l'OMC a eu à connaître », a souligné Fabian Delcroix, un porte-parole de l'Union européenne à Genève.

« À ce stade, nous ne négocions pas avec les États-Unis. Nous appliquons simplement la procédure prévue en cas de conflit. Mais les canaux de communication restent ouverts », a ajouté M. Delcroix.

En mai, Washington avait porté

plainte auprès de l'instance mondiale forte de 148 membres à propos d'un projet d'aide de la Commission européenne visant à financer la mise au point de l'Airbus A350, un moyen courrier destiné à concurrencer le 787-Dreamliner de Boeing.

Les États-Unis avancent qu'Airbus a bénéficié d'une aide massive de l'UE et d'États membres qui lui a permis de s'emparer de plus de la moitié du marché de l'aviation civile mondiale aux dépens de Boeing.

CONTRE-PLAINTE

L'Union européenne avait alors introduit une contre-plainte, affirmant que l'avionneur de Chicago continuait à bénéficier d'une aide massive en vio-

lation avec les accords commerciaux internationaux.

Pour l'Union européenne, c'est Boeing qui a déformé le marché de l'aviation civile, Bruxelles écartant du même coup comme « purement spéculatives » les accusations américaines de soutien illégal à Airbus.

Ces deux plaintes ont relancé un processus légal à l'OMC qui avait été gelé quand l'UE et les États-Unis avaient entamé des négociations au début de l'année.

Le commissaire européen au Commerce, le Britannique Peter Mandelson, avait estimé qu'il faudrait « des années pour résoudre » ce bras de fer et que celui-ci aboutirait probablement sur une impasse juridique.

L'UE accuse Boeing d'avoir déformé le marché de l'aviation civile

L'audience d'une cour du Montana sur l'embargo sur le bœuf est reportée

■ CALGARY (PC) — L'audience prévue pour le 27 juillet à Billings au Montana, pour décider de l'avenir d'une injonction contre les importations de bœuf du Canada, a été repoussée à une date indéterminée et pourrait bien ne jamais avoir lieu.

Le juge Richard Cebull avait prévu l'audience pour entendre les arguments du groupe protectionniste américain R-CALF, qui demandait une injonction permanente pour empêcher la levée de l'embargo américain sur les importations de bovins vivants du Canada. Le juge Cebull avait déjà accordé une injonction temporaire au groupe au début de mars dernier.

Cependant, cette première injonction a été annulée la semaine dernière par une cour d'appel de Seattle et les animaux ont déjà recommencé à traverser la frontière.

Pour Ted Haney, de la Fédération canadienne des exportateurs de bœuf, le fait qu'aucune nouvelle date n'ait été avancée pour l'audience est encourageant. Mais, selon lui, ce n'est jusqu'à maintenant qu'une question de procédure.

« Le juge Cebull doit tenir compte de la décision écrite de la cour d'appel. Il devra décider ensuite si une nouvelle audience doit avoir lieu », a indiqué M. Haney. On ne sait donc pas s'il y en aura une ou non.

Les États-Unis ont fermé leur frontière aux bœufs canadiens après la découverte d'une vache atteinte d'encéphalopathie spongiforme bovine, le 20 mai 2003, en Alberta. Depuis, le département américain de l'Agriculture avait autorisé la levée de l'embargo sur certaines coupes de bœuf en boîte, mais l'importation d'animaux vivants est demeurée interdite jusqu'à la décision de la Cour d'appel rendue la semaine dernière.

Déçu par la décision de reporter la cause indéfiniment, R-CALF a fait savoir hier qu'elle n'avait pas l'intention d'abandonner sa lutte.

« R-CALF est impatient de pouvoir lire la décision écrite de la cour d'appel et sera prêt à présenter ses arguments en cour dès que cela sera possible », affirme dans un communiqué le pdg de l'organisation, Bill Bullard.

TSO3 pourra stériliser plus d'instruments

■ Le stérilisateur à l'ozone 125L de la société TSO3 pourra être utilisé pour stériliser un nombre plus important d'instruments chirurgicaux, a annoncé hier l'entreprise de Québec. Cette bonne nouvelle devrait ainsi permettre aux éventuels acheteurs du 125L de stériliser une plus large gamme d'instruments, notamment du côté de chirurgies micro-invasives, ophtalmiques et urologiques. « Ceci ajoute considérablement aux bénéfices actuels de notre technologie », a souligné hier Jocelyn Vézina, le pdg de TSO3. (LE SOLEIL)



De gauche à droite: Yves Gionet, directeur des concessionnaires Toyota, Claude Garon, directeur des ventes de véhicules d'occasion, Clément Dubois, président de Métivier Toyota, Michel Marceau, consultant, Gilles Pelletier, directeur de la zone du Québec, et Réjean Duquette, gérant des ventes de district.

Un nouveau garage pour Métivier Toyota

TAÏEB MOALLA

TMoalla@lesoleil.com

■ Métivier Toyota, concessionnaire à Lévis, annonce la construction d'un garage d'une superficie de 35 000 pieds carrés. Placé derrière l'actuel local, l'édifice sera deux fois plus grand. À la fin des travaux, en décembre, le présent bâtiment sera purement et simplement détruit.

Même si le coût est important — 4 millions \$ —, Clément Dubois, président de Métivier Toyota, pense qu'il s'agit d'un bon investissement.

L'ancien garage a connu trois agrandissements depuis 1967 et devenait désuet. « Pour être à la hauteur des attentes des gens, nous avions besoin de prendre de l'expansion. Ainsi, la salle d'exposition, qui ne peut contenir plus de cinq voitures, en accueillera 15 dans notre nouveau garage », dit M. Dubois.

Si aucune embauche n'est prévue, la

cinquantaine d'employés pourraient voir leur organisation de travail changée. « L'augmentation du nombre de comptoirs de service, qui passeront de 10 à 16, permettra à des mécaniciens travaillant seulement deux mois par année d'avoir un boulot plus régulier », ajoute le concessionnaire.

Pour les consommateurs, la transformation raccourcira les délais de réparation qui sont normalement de une à deux semaines.

Métivier Toyota vend 1400 véhicules neufs et usagés par année.

CONCURRENCE AVEC LA CHINE

Des mises à pied dans le Bas-Saint-Laurent

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La concurrence chinoise oblige deux des plus performantes entreprises de transformation des produits forestiers du Bas-Saint-Laurent, le groupe BSL de Mont-Joli et Uniboard Canada à Sayabec, à effectuer des mises à pied.

Le Groupe BSL a restructuré ses effectifs à son usine de planchers de bois franc de Mont-Joli pour développer à l'automne 2005 un nouveau produit, la granule de bois pour les poêles à granulés, afin de faire face à la concurrence des entreprises chinoises et à l'appréciation du dollar canadien.

Le taux d'utilisation de la matière première, qui passera de 77 % à 100 % cet automne, contribuera à diminuer les coûts de l'entreprise. Quinze de la trentaine de postes supprimés seront transférés vers cette nouvelle production.

Uniboard Sayabec a fermé, pour une durée indéterminée, la ligne de production numéro un de son usine entraînant 55 mises à pied et l'arrêt de la transformation de 30 000 mètres cubes de bois.

Les clients de l'entreprise, des fabricants de meubles, réduisent leurs achats « parce qu'ils n'arrivent pas à écouler leurs inventaires devant la baisse des ventes engendrée par la concurrence asiatique dans le marché des meubles à assembler.

Le groupe BSL, qui compte 280 employés, est prêt à relever d'autres dé-

fis. « Nous débutons la diversification de notre entreprise et le développement de créneaux spécifiques comme ceux du groupe énergie avec des sacs de bois de chauffage et la granule de bois. Notre chemin est tracé à moyen terme pour d'autres créneaux mais toujours dans la 2^e et 3^e transformation », exprime Gino Ouellet, président-directeur général du groupe BSL qui ne croit pas aux barrières tarifaires.

Sylvain Labbé, directeur général du Bureau de promotion des produits forestiers québécois ou Québec Wood Export Bureau Exportation, soutient que l'innovation est la planche de salut de l'industrie québécoise.

« Il n'y a plus de marché facile. La concurrence a toujours existé, mais la mondialisation fait que le concurrent en face de la rue est aujourd'hui à l'autre bout du monde. Mais on peut penser qu'il y a des coupes illégales de bois dans certains pays et des systèmes de subvention déguisés pour l'exportation, mais il est aussi vrai que la main-d'œuvre n'est pas chère comparée à la nôtre. La Chine peut être vue comme une menace, mais aussi comme une opportunité parce que nous leur vendons, par exemple, des produits d'ingénierie. »

Le Bas-Saint-Laurent compte 127 usines de sciage, cinq usines de pâte, papiers et cartons et une usine de panneaux agglomérés qui fournissent près de 4000 emplois

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCAIS

Egalement placés gratuitement sur Internet
www.appeils.doffres.com

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie «Audiovisuel 2000 inc.», ayant son siège social au 947, de la Ritournelle, L'Anceinte-Lorette (Québec) G2E 5E9, demandera au Régistrateur des entreprises la permission de se dissoudre.

L'Anceinte-Lorette, le 12 juillet 2005
Alain Larochelle, administrateur autorisé

Avis de demande de dissolution

PRENEZ AVIS que la compagnie Déco Bazar inc. demandera au Régistrateur des entreprises la permission de se dissoudre.

Québec, le 18 juillet 2005
Murielle Nathon, secrétaire



AVIS PUBLIC

ARRONDISSEMENT DE LIMOILLOU

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM - PROJET DE RÈGLEMENT R.A.6V.Q.46, ADOPTÉ LE 13 JUILLET 2005, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LIMOILLOU SUR LE ZONAGE ET L'URBANISME RELATIF AU TERRITOIRE DE L'ANCIENNE VILLE DE QUÉBEC RELATIVEMENT AUX ZONES 1014-PR-129.13 ET 1013-R-150.01

1. Adoption du projet

Le Conseil d'arrondissement de Limoilou a adopté, le 13 juillet 2005, le projet de règlement R.A.6V.Q.46, Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement Limoilou sur le zonage et l'urbanisme relatif au territoire de l'ancienne ville de Québec relativement à la zone 1014-PR-129.13. Le 28 juin 2005, le Conseil de quartier de Maizerets a tenu une assemblée publique de consultation sur l'objet du règlement. Ce règlement a pour but de permettre d'y inclure entièrement le lot numéro 1 317 780 situé dans la zone 1013-R-150.01 à même la zone 1014-PR-129.13 et de permettre, dans toute la nouvelle zone 1014-PR-129.13, le stationnement commercial sur un lot vacant.

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées par les zones 1014-PR-129.13 et 1013-R-150.01 ainsi que par les zones contiguës à celles-ci (1022-CP-122.03, 1026-H-163.16, 1016-HP-166.14, 1015-PR-129.21, 1032-M-195.05, 1040-M-195.14, 1008-M-195.12, 1009-H-113.08, 1037-CI-116.02, 1048-H-166.08, 1017-HP-151.03, 1018-H-165.05, 1020-M-182.03 et 1021-H-113.06), afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et à la Charte de la Ville de Québec. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

2. Description des zones visées

Les zones visées 1014-PR-129.13 et 1013-R-150.01 sont situées dans le périmètre formé approximativement au nord par la 18^e Rue et la 26^e Rue, au sud par le chemin de la Canadière, à l'est par l'avenue De Vitre, l'hôpital de l'Enfant-Jésus et l'avenue Perrault et à l'ouest par le boulevard Henri-Bourassa. L'illustration des zones concernées et des zones contiguës peut être consultée au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- être reçue au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, 1310, 1^{re} Avenue, Québec, au plus tard le huitième (8^e) jour qui suit celui de la publication du présent avis ;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou situé au 1310, 1^{re} Avenue, Québec, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, et une copie du projet de règlement peut aussi être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.

Donné à Québec, ce 21 juillet 2005.

La secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement
Sylvie Dolbec



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION

Le 30 mai 2005, le Conseil de la Ville de Québec a adopté :

- le Règlement sur des travaux de réfection de bâtiments et de certains ouvrages municipaux ainsi que sur les services professionnels et le personnel d'appoint y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 943, décrétant un emprunt de 2 740 000 \$;
- le Règlement sur des travaux de réfection et de réaménagement de bâtiments et de certains ouvrages municipaux ainsi que sur les services professionnels et le personnel d'appoint y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 950, décrétant un emprunt de 3 215 000 \$;

Le 6 juin 2005, le Conseil de la Ville de Québec a adopté :

- le Règlement sur des travaux d'infrastructure sur la rue Nordique située dans le parc industriel de l'arrondissement Beauport et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 965, décrétant un emprunt de 1 300 000 \$;
- le Règlement sur des travaux d'aménagement de certains terrains sportifs dans l'arrondissement Laurentien et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 977, décrétant un emprunt de 520 000 \$;
- le Règlement sur des travaux de réfection et d'amélioration du parc Montmorency situé dans l'arrondissement Beauport et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 983, décrétant un emprunt de 300 000 \$;

Le 20 juin 2005, le Conseil de la Ville de Québec a adopté le Règlement sur la phase I des travaux d'aménagement d'une promenade piétonnière le long de la rue Racine de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 993, décrétant un emprunt de 730 000 \$.

Ces règlements ont été approuvés par le ministère des Affaires municipales et des Régions :

- le 12 juillet 2005 : R.V.Q. 943, R.V.Q. 950, R.V.Q. 965, R.V.Q. 977 et R.V.Q. 983 ;
- le 13 juillet 2005 : R.V.Q. 993.

Lesdits règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Une copie de l'ensemble de ces règlements est disponible, pour consultation, au bureau de la greffière, situé au 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau.

Donné à Québec, le 19 juillet 2005.

La greffière de la Ville
Josette Tessier, notaire

ARRONDISSEMENT DE LIMOILLOU

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR

LE PROJET DE RÈGLEMENT R.A.6V.Q.47

RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LIMOILLOU

SUR LES PLANS D'IMPLANTATION

ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Le Conseil d'arrondissement de Limoilou a adopté, lors de l'assemblée ordinaire du 13 juillet 2005 au Centre Mgr-Marcoux, 1885, chemin de la Canadière, Québec, le projet de règlement R.A.6V.Q.47, Règlement de l'arrondissement Limoilou sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Ce règlement assujettit la délivrance de permis de construction ou de lotissement ou de certificat d'autorisation d'occupation à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés.

La zone 1014-PR-129.13 visée par ce règlement est située dans le périmètre formé approximativement au nord par la 18^e Rue, au sud par le chemin de la Canadière, à l'est par l'avenue De Vitre et à l'ouest par le boulevard Henri-Bourassa.

Ce règlement détermine les objectifs applicables à l'implantation et l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains, ainsi que les critères permettant d'évaluer si ces objectifs sont atteints dans la zone visée.

Il prescrit également le contenu minimal des plans et des documents qui doivent les accompagner.

Finalement, il prescrit la procédure relative à la demande de permis de construction, de lotissement ou à la demande de certificat d'autorisation ou d'occupation lorsque la délivrance de ce permis ou certificat est assujettie à l'approbation des plans.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu lors de la séance du Conseil d'arrondissement de Limoilou le 17 août 2005, 19 h, au Patro Roc-Amador situé au 2301, 1^{re} Avenue, Québec.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseiller en urbanisme de l'arrondissement de Limoilou, monsieur Sergio Avellan, expliquera le contenu de ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet peut être consulté au Bureau d'arrondissement de Limoilou situé au 1310, 1^{re} Avenue, Québec, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Québec, ce 21 juillet 2005.

La secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement
Sylvie Dolbec

EN BREF

RECTIFICATIF

Tournoi de pétanque

■ Dans la rubrique Commerce et Affaires, publiée hier en page C2, nous avons erronément indiqué que le numéro de téléphone de la Chambre de commerce française du Canada, section Québec, est le 522-3424. Le bon numéro est le 522-3434. Nos excuses.

GM fait un déficit avec les activités nord-américaines

■ DETROIT — Le deuxième trimestre s'est soldé par une perte nette de 286 millions \$US (0,51 \$ l'action) chez General Motors, contre un bénéfice net de 1,4 milliard \$US (2,42 \$ l'action) un an plus tôt. Hier, le constructeur notait que ses activités nord-américaines avaient accumulé 1,2 milliard \$US de déficit, par contraste avec un profit de 355 millions \$US sur la même période en 2004. L'Amérique du Nord a donné à GM des résultats « très décevants », observe la direction. Mais l'Europe a rapporté un bénéfice (le premier trimestre rentable là-bas en cinq ans) de 37 millions \$US, comparativement à une perte de 45 millions \$US l'année d'avant. Globalement, la fabrication de véhicules a laissé un déficit de 948 millions \$US au trimestre clos le 30 juin, le marché nord-américain effaçant les gains obtenus ailleurs. Les causes de ce bilan sont les lourds inventaires qui forcent à réduire la production, de faibles ventes de camions et de véhicules dits « utilitaires » ainsi que la

montée des coûts des soins de santé. Le chiffre d'affaires de GM au 30 juin était de 48,5 milliards \$US, en diminution sur celui de 49,3 milliard \$US un an plus tôt. Par ailleurs, General Motors Acceptance Corporation, la division des services financiers, a encore tiré vers le haut les résultats de l'entreprise fondée en 1908 par William Durant. GMAC a dégagé un profit de 816 millions \$US, en recul sur celui de 846 millions \$US un an plus tôt. Au premier semestre, General Motors affiche une perte nette de 1,4 milliard \$US, contre un bénéfice net de 2,6 milliards \$US en 2004. *PC et AP*

Les travailleurs de Tourbières Lambert en grève générale illimitée

■ RIVIÈRE-OUELLE — Depuis hier matin, les 62 travailleurs syndiqués CSN des Tourbières Lambert de Rivière-Ouelle, au Bas-Saint-Laurent, sont en grève générale illimitée. La rencontre de conciliation qui s'est tenue lundi n'a pas permis de dénouer l'impasse qui persiste entre la direction et les travailleurs. Selon le président du syndicat, Léon Gagnon, les négociations avançaient bien jusqu'à ce qu'il soit question des sous-contractants. « À quoi bon avoir une convention collective, si l'employeur peut donner à un tiers le travail qui est à faire sans avoir à tenir compte des salariés en poste », explique Robin Turcotte, conseiller syndical à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN). *Marc Larouche, collaboration spéciale*

Sears Canada a doublé son bénéfice net au cours du deuxième trimestre

■ TORONTO — Le détaillant Sears Canada (TSX:SCC) a doublé son bénéfice net au deuxième trimestre se terminant le 2 juillet. Ce bénéfice net s'est élevé à 10,9 millions \$, soit 10 ¢ par action, par rapport à 4,6 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'année dernière, soit 4 ¢ par action. Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 1,522 milliard \$, une augmentation de 2,3 % par rapport au montant de 1,487 milliard \$ enregistré lors de la période correspondante de l'année précédente. Les produits d'exploitation de 2005 comprennent ceux de Cantrex Group Inc. depuis que ce groupe a été acquis par Sears à la fin d'avril 2005. Le conseil d'administration de Sears Canada a déclaré un dividende trimestriel de 6 ¢ par action pour toutes ses actions ordinaires. Ce dividende sera payable le 15 septembre aux porteurs d'actions les détenant au 15 août 2005. *PC*

Pierre Côté quitte la direction des raffineurs Lantic et Rogers

■ MONTRÉAL — Le raffineur de sucre Lantic a annoncé, hier, que son président et chef de la direction, Pierre Côté, quitte ses fonctions pour devenir gestionnaire d'une société papetière cana-

dienne. M. Côté renonce aussi aux mêmes postes à la tête de Rogers Sugar. Stuart Belkin, président du conseil de Lantic et de Rogers, assurera l'intérim de M. Côté dans ces fonctions pour les deux compagnies. Lantic, qui exploite une usine à Montréal, et Rogers rechercheront un successeur permanent pour prendre la tête des deux entreprises, indique un communiqué. Rogers Sugar est implantée à Vancouver et à Taber, en Alberta. *PC*

Les ventes en gros ont progressé de 0,2 % en mai

■ OTTAWA — Les ventes en gros ont progressé pour un quatrième mois consécutif en mai au Canada. Selon Statistique Canada, elles ont augmenté de 0,2 % à la suite d'une forte croissance de 1,2 % en avril. La majeure partie de la croissance en mai était principalement attribuable à l'augmentation de la demande pour les produits chimiques et fournitures agricoles et à la vigueur persistante de la demande de machines et de fournitures électroniques par les entreprises. La hausse de mai a été en partie atténuée par une baisse des ventes de matériaux de construction. Les ventes des grossistes du secteur des machines et des fournitures électroniques ont augmenté de 2,4 % en mai. L'appréciation du dollar canadien a rendu ces produits, qui sont largement importés des États-Unis, moins dispendieux pour les acheteurs canadiens. Par contre, les ventes en gros de bois d'œuvre et de menuiseries ont affiché une baisse de 4,7 % en mai, soit la troisième en quatre mois. Cette diminution a résulté en partie de la faiblesse

des activités de construction résidentielle. Les ventes en gros du groupe des matériaux de construction ont également enregistré une diminution en mai, de l'ordre de 3,3 %, soit la première en six mois. À la suite d'une baisse de 1,1 % observée en avril, les ventes des grossistes du Québec se sont accrues de 0,9 % en mai. Ce gain était principalement attribuable aux ventes des grossistes de produits divers et de véhicules automobiles. *PC*

L'indicateur avancé a progressé de 0,3 %

■ OTTAWA — L'indicateur avancé du Canada a progressé de 0,3 % en juin, soit au même taux qu'en mai. Statistique Canada souligne que les dépenses intérieures ont continué de se raffermir, renforcées par le logement qui a bondi en juin. Six des 10 composantes ont progressé, soit une de moins qu'en mai, alors que le secteur de la fabrication a perdu de sa fermeté des derniers mois. En tout, trois composantes ont diminué et une est demeurée inchangée. La baisse de l'indicateur avancé des États-Unis s'est accentuée, mais l'économie américaine est demeurée ferme. Sans l'indicateur avancé des États-Unis, celui du Canada aurait progressé de 0,6 %. Après avoir affiché une première augmentation en mai pour la première fois en près d'un an, l'indice du logement a bondi de 2,6 % en juin, ce qui représentait sa progression la plus forte depuis juin 2004. La construction de logements en copropriété était en tête de la croissance en mai, ce segment ayant été le seul en hausse par rapport à la même période l'an dernier. Presque le tiers des logements en copropriété au pays se construisait à Vancouver. *PC*

PAYEZ LE MÊME PRIX QUE LES EMPLOYÉS DE FORD*.



NOTRE PRIX, C'EST VOTRE PRIX

VOICI LE TOUT NOUVEAU PLAN FAMILIAL FORD.

D'ICI LE 1^{er} AOÛT, VOUS PROFITEZ DU RABAIS DE NOS EMPLOYÉS SUR LA PLUPART DES MODÈLES FORD OU LINCOLN 2005 NEUFS EN STOCK CHEZ VOS CONSEILLERS PARTICIPANTS**. BIENVENUE DANS LA GRANDE FAMILLE FORD.

EN PLUS DU PLAN FAMILIAL FORD, PROFITEZ DE L'UNE DE CES OFFRES EXCLUSIVES AU QUÉBEC À L'ACHAT OU À LA LOCATION

+ 2 PREMIÈRES MENSUALITÉS PAYÉES*
(FOCUS • FIVE HUNDRED • FREESTAR • ESCAPE • FREESTYLE)

OU 500 \$ DE CHÈQUES-CADEAUX RONA**
(pour le Ranger, l'Explorer, la plupart des modèles de la Série F et bien d'autres)

ET OBTENEZ JUSQU'À 5 000 \$ DE REMISE À LA LOCATION OU À L'ACHAT DE CERTAINS MODÈLES*** ■ FINANCEMENT EXCEPTIONNEL DE 0 % À L'ACHAT***

CHOISISSEZ VOTRE MODÈLE PRÉFÉRÉ ET PARLEZ-EN À VOTRE CONSEILLER FORD AUJOURD'HUI MÊME.



ford.ca



LES CONSOMMATEURS AVERTIS LIRENT LES TEXTES EN PETITS CARACTÈRES. * Cette offre s'applique à la plupart des modèles Ford ou Lincoln 2005 neufs en stock, à l'exception des Mustang, Escape hybride, Econoline (modèles tronqués et à chassis-nu) et chassis-cabines Série F. ** Sur location ou achat jusqu'à un maximum de 800 \$ pour les modèles Focus et Escape 2005 et de 900 \$ pour les modèles Five Hundred, Freestyle et Freestar 2005 pour deux (2) mois. Ces offres ne s'appliquent pas aux modèles suivants : Escape hybride et fourgonnette utilitaire Freestar. *** L'offre de chèques-cadeaux RONA se termine le 31 août 2005. Cette offre s'adresse uniquement aux résidents du Canada qui achètent ou louent un des modèles suivants : Série F (sauf les modèles à chassis-cabine), Ranger, Explorer, Expedition, Excursion, T-Bird, Taurus, Grand Marquis et Econoline (sauf les modèles tronqués) 2005 neufs; et en prennent livraison le ou avant le 31 août 2005. Les clients admissibles pourront, à leur choix, recevoir soit des chèques-cadeaux RONA d'une valeur de 500 \$ (10 x 50 \$), soit 300 \$ en espèces. Les clients qui opteront pour les chèques-cadeaux RONA d'une valeur de 500 \$ recevront ces derniers par service de messagerie dans un délai de quatre (4) semaines après avoir pris possession de leur véhicule. Les clients qui choisiront l'offre de 300 \$ en espèces recevront un chèque dans un délai équivalent. Les clients admissibles achetant et prenant livraison de plus d'un véhicule 2005 au cours de la promotion pourront profiter de cette offre jusqu'à un maximum de deux (2) fois [soit une (1) fois par véhicule admissible]. Cette offre n'est pas applicable à la livraison de véhicules pour le gouvernement, peut être applicable à la livraison de véhicules et ne pour les parcs, mais ne peut être jumelée à aucun rabais ou tous incitatif relatifs aux parcs. Pour obtenir tous les détails relatifs à cette promotion, consultez votre conseiller Ford. Les chèques-cadeaux RONA sont échangeables à l'achat de marchandises dans tout magasin RONA, Réseau-Dépôt ou Botanik, ne sont pas remboursables, ne sont pas monnayables et ne peuvent être utilisés afin de rembourser le solde d'un compte. Pour obtenir tous les détails au sujet des chèques-cadeaux RONA, visitez le magasin RONA le plus près de chez vous. **** L'offre de 0 % de financement s'applique à l'achat de tous les modèles Focus, Taurus, Lincoln LS V6, Ranger, Explorer Sport Trac, Escape (sauf le modèle hybride), Freestar, Expedition et F-150 2005 neufs en stock, pour un terme maximal de 36 mois. **** Jusqu'à 5 000 \$ de remise pour les modèles Freestar de base et Freestar utilitaire. Les remises pour les autres modèles sélectionnés varient entre 500 \$ et 4 000 \$. Frais de transport inclus. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Sous réserve de ce qui est prévu pour l'offre relative aux chèques-cadeaux RONA, ces offres sont en vigueur jusqu'au 1^{er} août 2005 en prenant livraison du véhicule le ou avant le 1^{er} août 2005, s'appliquent à des particuliers seulement et sont conditionnelles à l'approbation de crédit et au financement par Crédit Ford. Les conseillers Ford paient venant ou louer moins cher. Tous les détails de ces offres chez vos conseillers Ford participants. ** Offre valable uniquement chez les conseillers Ford participants. Tous les détails chez vos conseillers Ford.